

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
30.—	15.25	7.75	2.80
49.—	25.—	14.—	5.—

TAUX RÉDUIT POUR CERTAINS PAYS. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal

218^{me} année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondé en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 55 et 72 ct. - Réclamations 75 ct., locales 55 ct. (de nuit 72 ct.). Mortuaires 30 et 45 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., A.S.S.A. agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

LA SITUATION APRÈS LE Cessez-le-feu EN ÉGYPTÉ

Les troupes franco-anglaises occupent le tiers du canal

Selon Paris, elles quitteront l'Égypte dès qu'elles pourront être remplacées par les forces de l'O.N.U.

Encore quelques fusillades à Port-Saïd

PARIS, 7 (A.F.P.). — Le porte-parole du gouvernement français a précisé hier que le gouvernement français avait été absolument unanime pour prendre la décision de cessez-le-feu en Égypte. Le canal de Suez est maintenant occupé dans sa plus grande partie. Les forces franco-britanniques sont au-delà d'Ismaïlia qui est d'ailleurs entre leurs mains.

Le ministre a confirmé que l'acceptation franco-britannique de cessez-le-feu avait été possible, étant donné que les objectifs fixés au départ par les deux nations étaient atteints :

• Les Égyptiens et les Israéliens ont accepté respectivement le cessez-le-feu. Nos forces séparent maintenant les deux belligérants, ce qui représente le premier objectif que nous nous étions fixés.

• A diverses reprises, nous avons affirmé, depuis le début de l'affaire de Suez, que nous ne pouvions accepter que le colonel Nasser conservât seul le contrôle et la gestion du canal. C'est chose faite : lorsque nous quitte-

placés, nous pourrions considérer que cet objectif demeure acquis.

• La France et l'O.N.U. demandent que les forces internationales s'établissent sur les mêmes positions.

(Lire la suite en dernières dépêches)



Une des premières vues des débarquements alliés. Les parachutistes atterrissent dans la région de Port-Saïd, près d'un bâtiment mis en flammes par les bombardements.

TENSION A L'O.N.U.

Les Etats-Unis appuient la résolution afro-asiatique demandant le retrait des troupes étrangères d'Égypte

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — L'assemblée générale extraordinaire sur les événements d'Égypte s'est réunie mercredi matin à 11 heures (locales) pour la première fois depuis le cessez-le-feu.

Elle est saisie de deux projets de résolution : l'un présenté par l'Argentine, la Birmanie, Ceylan, le Danemark, l'Équateur, l'Éthiopie et la Suède, approuve le plan présenté par le secrétaire général de l'O.N.U. pour la création d'une force de police internationale et demande au général Burns, chef de l'état-major de l'O.N.U. en Palestine, de procéder à l'organisation de cette force, en consultation avec le secrétaire général de l'O.N.U.

L'autre résolution émane de 19 pays arabes et asiatiques. Elle demande le retrait des troupes israéliennes derrière les lignes d'armistice et le retrait des forces franco-britanniques du territoire égyptien. Elle invite le secrétaire général de l'O.N.U. à faire rapport « sans délai » après son vote sur l'exécution de cette résolution.

(Lire la suite en 15^{me} page)

Israël entend conserver la péninsule du Sinaï

Paris serait d'accord, mais Londres refuse

(Lire nos informations en dernières dépêches.)

Les élections présidentielles aux Etats-Unis

Le président Eisenhower vainqueur

avec l'écrasante majorité de neuf millions de voix
Les démocrates obtiennent la majorité au Sénat et à la Chambre des représentants

CHICAGO, 7 (A.F.P.). — Voici le texte du télégramme adressé par M. Adlai Stevenson, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, au président Eisenhower et reconnaissant la victoire de ce dernier.

« Vous avez remporté non seulement la victoire électorale mais également l'expression de la grande confiance que vous porte le peuple américain. Je vous adresse mes plus chaudes félicitations.

» Ce soir, nous ne sommes pas républicains ou démocrates, nous sommes Américains.

» Nous nous rendons parfaitement compte des graves difficultés que rencontre votre gouvernement et, en tant qu'Américains, nous nous unissons pour vous souhaiter le plus grand succès au cours des prochaines années ».

Gratitude à M. Kefauver

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — M. Stevenson a exprimé sa gratitude à M. Estes Kefauver, lui aussi candidat malheureux pour la vice-présidence, et a dit son espoir que le parti démocrate saura surmonter la défaite.

M. Stevenson a déclaré : « Nous avons perdu une bataille, mais je suis sûr que la cause pour laquelle j'ai combattu, celle d'une Amérique nouvelle et meilleure, finalement vaincra ».

(Lire la suite en 15^{me} page)

LES PARISIENS N'ONT PU SE CONTENIR

LE SIÈGE DU PARTI COMMUNISTE SACCAGÉ ET INCENDIÉ A PARIS

Après une manifestation très digne, à l'Arc de Triomphe, organisée en hommage à l'héroïque sacrifice des Hongrois, la foule a donné l'assaut à la citadelle moscovite

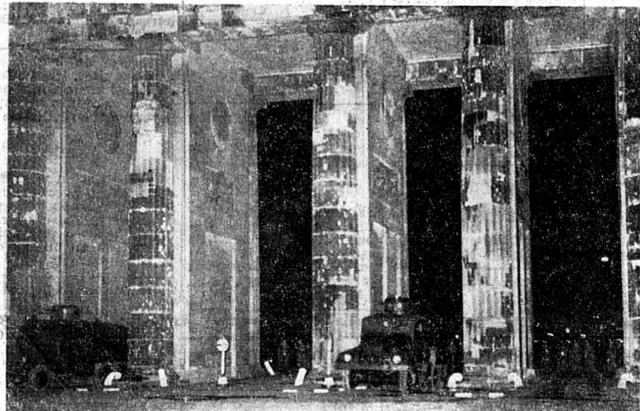
Les manifestations se multiplient en France Séance tumultueuse à l'Assemblée nationale

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

Plus de 20,000 Parisiens appartenant à toutes les classes de la société — ouvriers, employés, intellectuels — se sont rendus hier soir à l'Arc-de-Triomphe, où sur l'initiative de nombreuses associations politiques, culturelles, philosophiques et patriotiques, une grande manifestation avait été organisée en hommage à l'héroïque sacrifice des insurgés hongrois massacrés par les blindés soviétiques.

En tête du cortège où flottaient les couleurs françaises et magyares, cravatés de noir en signe de deuil, et ceints de leur écharpe tricolore, trois cents parlementaires appartenant à tous les partis non communistes sans exception étaient venus apporter l'hommage du parlement à la Hongrie martyre. Parmi eux, les grands leaders du Palais-Bourbon, Antoine Pinay, Georges Bidault, René Pleven, Edgar Faure, André Morice, M.-G. G.

(Lire la suite en 15^{me} page)



L'inquiétude règne en Allemagne orientale, où les autorités craignent des révoltes semblables à celles de Poznan ou de Budapest. A Berlin, devant la porte de Brandebourg, les automitrailleuses soviétiques sont en position.

Réduite à l'impuissance par les Russes

La résistance hongroise faiblit Les combats se poursuivent sporadiquement Vers une guerre de partisans ?

VIENNE, 7 (A.F.P.). — Des combats sporadiques se poursuivent en Hongrie et selon des informations parvenues à Vienne dans la matinée, des « combattants de la liberté » résisteraient encore aux troupes soviétiques dans quelques rues de Budapest ainsi que dans les mines d'uranium qui sont situées dans la région de Pecs.

Guerre de partisans

Une bataille rangée n'étant plus possible en raison de la supériorité massive de l'armée soviétique qui disposerait en Hongrie de 200,000 hommes et de plus de 4000 blindés, les révolutionnaires auraient commencé à mener une guerre de partisans.

Appels au travail

La grève se poursuit dans de nombreuses usines, indique-t-on d'autre part. Les émetteurs hongrois ont d'ailleurs diffusé des communiqués gouvernementaux appelant la population à reprendre le travail. Des affiches rappelant les principaux points du programme adopté précédemment par le gouvernement Imre Nagy auraient été apposées dans certains quartiers de Budapest par les « combattants de la liberté ».

(Lire la suite en 15^{me} page)

Après la proposition du Conseil fédéral

L'Inde accepte

LA NOUVELLE-DELHI, 7 (Reuter). — On déclare dans les milieux politiques de la Nouvelle-Delhi que l'Inde acceptera probablement la proposition suisse de conférence des quatre Grands.

Cette proposition fait actuellement l'objet d'un examen de la part du gouvernement indien, et la réponse est attendue sous peu.

(Lire la suite en 15^{me} page)

SANS IMPORTANCE

La bataille de Corcelles-Peseux!

LES plus grands esprits peuvent se tromper. Si leurs erreurs sont commises en toute bonne foi et n'engendrent pas de conséquences fâcheuses pour le genre humain, elles passent en général inaperçues du public. Certaines présentes, cependant, un caractère si comique qu'il serait dommage de ne pas les relever à son intention, surtout lorsqu'elles le touchent de près.

Un historien français dont l'autorité était incontestable, les titres glorieux, l'âge canonique, le lorgnon docte et la barbe rassurante, a écrit avant sa mort un ouvrage sur les quatre princes valets qui occupèrent le trône ducal de Bourgogne du XIV^{me} au XV^{me} siècle. Ce livre est fort appétissant sous sa couverture de toile rouge. Des illustrations, des cartes, des tableaux et des notes en rendent la lecture moins ardue que celle des manuels. Plus amusante aussi par instants.

C'est ainsi qu'au chapitre quatorze de cette étude sur la vie et les exploits des grands ducs, l'auteur narre les péripéties de la bataille de Grandson, où « les montagnards enflammés de patriotisme » infligèrent aux Bourguignons la défaite cuisante que l'on sait. Ce récit est un peu difficile à saisir du point de vue topographique, jusqu'au moment où une carte révèle que le combat du 2 mars 1476 a été placé sur le « plateau » de Corcelles-Peseux, entre l'Areuse et le Sevon!

Si le respectable historiographe du Hardi, du Sans Peur, du Bon et du Téméraire avait eu le temps de venir contrôler les mouvements des troupes ennemies sur le terrain, il aurait sans doute évité pareille méprise. Les Suhiérens, lui auraient dit que « les trompes d'Uri et d'Unterwalden » n'avaient jamais « résonné dans les échos de la montagne » de Serroue et des Râpes; que les fantassins bourguignons ne s'étaient pas « élancés à l'assaut des carrés confédérés » dans l'espace compris entre le Champ Merlou, les Tyres, la Nicole et les Chansons; qu'aucun Pu, Vattel, Dothau, Prudhomme ou Fornachon n'avait figuré parmi les héros de la fameuse bataille; que le mirifique butin n'avait pas été pour eux... et que le Mont-Aubert dominait un autre Corcelles, à une trentaine de kilomètres à l'ouest.

On frémit à l'idée de la bagarre qui aurait pu se produire autour de l'emposieux disparu, mais on revoit le lustre que cette victoire décisive n'aurait pas manqué de donner aux deux villages de la Côte. Grâce à ce fait d'armes mémorable et à la marche des Armourins, Corcelles-Peseux serait immortalisé à jamais pour avoir donné à un fanfaron la leçon qu'il méritait!

MARINETTE.

LIRE AUJOURD'HUI :

- PAGE 8 : ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ
- L'Allemagne occidentale après les élections communales
- PAGE 13 : LA VIE NATIONALE
- Toujours les manifestations en faveur de la Hongrie



Le président Eisenhower se penche, heureux, vers Mamie qui s'éponge, après une dure, mais victorieuse campagne électorale.

AVIS OFFICIELS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Bibliothèque de la Ville

La Bibliothèque de la ville reprend son service de prêt à domicile à

SERRIÈRES

à partir du 8 novembre 1956, tous les vendredis, de 19 h. 30 à 20 h. 30,

au Cercle des Travailleurs

VILLE DE NEUCHÂTEL

Le Service de l'électricité de la ville de Neuchâtel cherche

1 ou 2 monteurs-électriciens

porteurs du certificat de capacité, ayant quelques années de pratique.

Salaires annuels Fr. 7390.— à 8890.— selon capacités. Allocation familiale Fr. 600.— par an plus allocations d'enfants conformément aux dispositions légales de la ville de Neuchâtel.

Caisse de retraite.

Entrée immédiate ou pour époque à convenir.

Adresser les offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et références, à la direction des Services industriels, Neuchâtel.

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction Demande de M. Ernest Schafel de construire un bâtiment à l'usage de garages au sud de sa propriété, à la Vy d'Étra, sur les articles 307, 509 et 189 du cadastre.

IMMEUBLES

A Cormondèche IMMEUBLE

à vendre, 2 logements de 3 chambres, avec dépendances. Grand atelier pour n'importe quel métier, remise indépendante facilement transformable, place, jardin.



B. de CHAMBRIER Place Purry 1, Neuchâtel Tél. 5 17 26

A vendre, à Neuchâtel-ouest,

immeuble locatif dans belle situation, vue étendue. Sept logements de trois pièces, dépendances, bains. Prix: 215 mille francs. Nécessaire pour traiter: 65,000 fr.

A vendre, dans faubourg industriel de Neuchâtel,

beau groupe d'immeubles Appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces, tout confort, chauffage général. Loyers modérés. Construction soignée. Rapport brut, environ 6%.

A vendre à Pesoux, dans belle situation, avec vue étendue,

immeuble locatif moderne 12 logements de 1, 2 et 3 pièces, garages. Confort moderne, proximité de la gare. Rapport brut, 6.16%. Nécessaire: Fr. 87,000.—

A vendre à Colombier

immeuble locatif 6 logements de 3 et 4 pièces. Confort. Chauffage général. En annexe, atelier d'horlogerie, avec bail. Nécessaire: 75,000 francs.

A vendre, près du lac de Neuchâtel,

2 maisons familiales de construction récente, logements modernes de 3 chambres chacun, cuisine électrique, bains, etc. Buanderie, garage et grandes dépendances. Cour et jardin d'environ 27 ares, arbres fruitiers de rapport. Prix d'achat: 75,000 fr. Adresser offres écrites à V. D. 4999 au bureau de la Feuille d'avis.

NEUCHÂTEL. A vendre

immeuble industriel de 4 étages, transformable, 75,000 fr., vue. — Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

Terrains à bâtir SAINT-BLAISE

PARCELLES de 900 à 1300 m², vue imprenable, à 3 minutes de la gare.

Entreprise F. FRANGI & Cie, Hauterive. Tél. 7 56 36 entre 11 et 12 heures.

On cherche à acheter dans le triangle compris entre Bôle-Colombier - la Chaux-de-Fonds - Saint-Blaise

FERME

ancienne, susceptible d'être modernisée, avec ou sans domaine.

Offres détaillées à Mes Ott, avocats, case postale 1971, Neuchâtel.

A LOUER

A LOUER: LA COUDRE

DEUX PIÈCES, cuisine, bains, tout confort, libre tout de suite, 138 fr. par mois, chauffage compris;

TROIS PIÈCES, cuisine, bains, tout confort, libre le 24 décembre, 172 fr. par mois, chauffage compris.

AUVERNIER

DEUX PIÈCES, cuisine, bains, libre le 1er décembre, 52 fr. par mois.

Pour tous renseignements, s'adresser à l'étude Jacques Ribaux, Promenade-Noire 2, Neuchâtel, tél. 5 40 32.

A louer immédiatement appartement studio 1 pièce, non meublé. Tout confort, chauffage général, service de concierge. Tél. 5 76 72.

A louer pour le 1er décembre ou date à convenir, logement de 3 PIÈCES avec salle de bains, chauffage central par appartement, cave, galeries. Vue imprenable, quartier tranquille. Loyer 150 fr. Adresser offres écrites à T. C. 5027 au bureau de la Feuille d'avis.

URGENT A remettre, pour le 24 novembre, appartement de 3 pièces, tout confort, salle de bains, balcon, service de concierge. 139 francs, chauffage non compris. S'adresser le soir, dès 8 heures, à M. Jean Bolli, Gouttes d'Or No 66 (pour traiter Etude de Wavre).

A louer appartement ensoleillé, deux chambres et cuisine, avec balcon. S'adresser à Mme Dähler-Bitter, Champion.

A louer pour le 24 décembre aux Carrels, appartement de deux chambres, cuisine, salle de bains, dépendances, chauffage central général. S'adresser à l'Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10, tél. 5 11 32.

COLOMBIER A louer locaux pour entrepôt, atelier ou autres. S'adresser à l'Etude Jeanneret & Soguel, Môle 10, à Neuchâtel.

Nous cherchons une CHAMBRE MEUBLÉE pour le 1er janvier 1957, avec eau courante si possible, quartier du Mail ou des Saars de préférence, pour jeune fille sérieuse. Adresser offres écrites à RUNTAL S. A., avenue du Mail 4, Neuchâtel.

Je cherche à louer GARAGE au nord de la ville. Téléphoner au No 5 85 93

Je cherche à louer appartement de deux pièces, tout confort. S'adresser à Balisger, Monruz 14, le soir.

A louer petit appartement une pièce, hall, tout confort. Demander l'adresse au No 5025 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à échanger appartement de 3 chambres, situé au-dessus de la gare, confort, contre un appartement de 2 chambres, confort, région désirée entre la ville et la Maladière. Téléphoner après 19 heures au 5 35 67.

A vendre, région de Corcelles-Auvernier, beau terrain à bâtir de 3500 m2. Adresser offres écrites à K. S. 4989 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Colombier, très belle villa familiale neuve, de 6 chambres, dont 4, hall, cuisine et bains à l'étage. Garage, chauffage central général au mazout. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à L. T. 4990 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

Terrain à bâtir à vendre, environ 800 m², sur territoire d'Auvernier. Ecrire sous O. X. 5028 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Marin, maison familiale en construction, de 2 logements de 3 pièces ou éventuellement de 1 logement de 7 pièces. M. Dreyer, Marin. Téléphone 7 56 13.

GARAGE près Neuchâtel, à vendre 95,000 fr. avec immeuble. Recettes 190,000 fr. par an. Débit d'essence 300,000 litres. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

A Bôle, appartement de 2 chambres, cuisine, bains, balcon et dépendances à louer tout de suite. S'adresser au Bureau communal de Bôle.

CHAMBRES A louer jolie chambre chauffée, indépendante, près de la gare. Fontaine-André 42, 2me, à droite.

PENSIONS A louer chambre indépendante, pour le 15 novembre. Louis-Favre 24, 3me étage.

Chambre et pension sont demandées pour le 12 novembre par jeune homme sérieux. Quartier Portes-Rouges. Faire offres sous chiffres P. 7633 N. à Publicitas, Neuchâtel.

DEM. A LOUER Monsieur cherche pour le 11 novembre une chambre meublée chauffée, indépendante, au centre, avec eau courante. — Adresser offres écrites à Z. I. 5037 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche GARAGE pour petite «Renault», quartier qual Ferrier, qual Godet ou Evole. — Adresser offres à R. Berset, qual Ferrier 1.

Jeune homme cherche à louer studio meublé indépendant, avec salle de bains. Adresser offres écrites à S. B. 5028 au bureau de la Feuille d'avis.

Ménage de 3 personnes adultes, situation stable, cherche pour époque à convenir un appartement en ville de 4 pièces

bains, balcon ou véranda, chauffé ou avec chauffage au mazout par appartement. Faire offres détaillées avec prix sous R. A. 5026 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande à louer un logement de 3 pièces au moins, de préférence ancienne construction. Demander l'adresse du No 5036 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à louer GARAGE au nord de la ville. Téléphoner au No 5 85 93

Je cherche à louer appartement de deux pièces, tout confort. S'adresser à Balisger, Monruz 14, le soir.

A louer petit appartement une pièce, hall, tout confort. Demander l'adresse au No 5025 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche à échanger appartement de 3 chambres, situé au-dessus de la gare, confort, contre un appartement de 2 chambres, confort, région désirée entre la ville et la Maladière. Téléphoner après 19 heures au 5 35 67.

A vendre, région de Corcelles-Auvernier, beau terrain à bâtir de 3500 m2. Adresser offres écrites à K. S. 4989 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, à Colombier, très belle villa familiale neuve, de 6 chambres, dont 4, hall, cuisine et bains à l'étage. Garage, chauffage central général au mazout. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à L. T. 4990 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

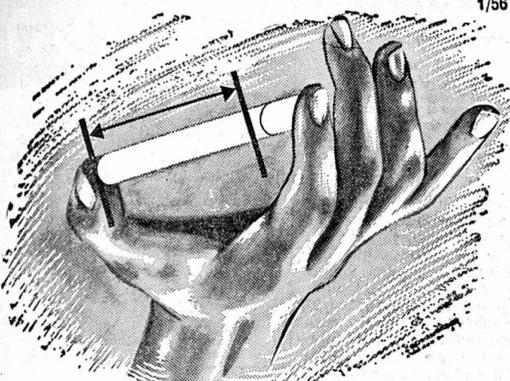
On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous D. N. 5041 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à échanger un ancien immeuble locatif de logements de 3 pièces avec confort, très bien entretenu, près de la gare, dans une situation de 1er ordre, contre un immeuble situé dans le quartier est de la ville. Beaux-Arts, Stade (Mail, villa locative de 2 à 3 logements). Loyers bruts au-dessus de 10,000 fr. Faire offres détaillées sous



1/56

A tous les fumeurs de cigarettes-filtre!

Savez-vous quel est le meilleur des filtres? Le tabac, disent les spécialistes. - Si donc vous désirez doubler l'efficacité du filtre, ne fumez pas vos cigarettes jusqu'au bout.

Avec la BOSTON-VERTE vous pouvez vous permettre ce luxe, car, en dépit de sa qualité reconnue, elle est la moins chère des cigarettes de cette catégorie.

Il n'existe pas non plus de cigarette plus légère et plus douce que notre BOSTON-VERTE.



Le filtre protecteur SOS.

le premier parmi les meilleurs!

20 pièces - .75

BOSTON-VERTE

Pensez à votre jardin

Pour planter
haies, arbres, gazon ou rosiers
Pour construire
murets, places ou chemins
Se recommande :

F. BAUDIN

HORTICULTEUR-PAYSAGISTE

Poudrières 29 - Tél. 5 57 53

NEUCHÂTEL

Plans et devis sans engagement



Fr. 39.80

Daim et vernis noir combinés

L'effet plissé de ce décolleté s'assortira très bien à votre robe. Chaussant parfait, matériel choisi

Chaussures

J. Kurth
S.A.

Seyon 3, NEUCHÂTEL

A vendre d'occasion, en parfait état,
machine à tricoter
Dubled 60.32. Téléphone 5 41 44.

Tapis

Offre à saisir
très jolis bouclés,
190 x 290

Fr. 65.-

BENOIT, tél. 5 34 69
Présentation à domicile

MANTEAUX

mi-saison
confection
tissus fantaisie
depuis Fr. 130.-

COOPÉRATIVE DU VÊTEMENT

GRAND-RUE 6
1er étage

Boulangerie-

pâtisserie-tea-room à remettre à Neuchâtel, 25.000 fr. Recettes 36.000 francs par an. Loyer 120 francs avec appartement. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

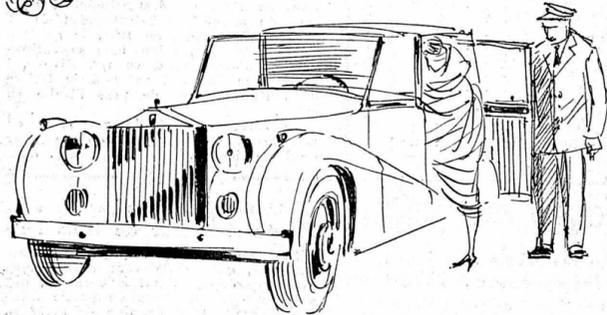


le chauffeur

Pour rouler en toute sécurité, il faut pouvoir compter sur le moteur

Il faut alors utiliser une huile pour moteurs qui assure une lubrification complète aussi bien dans le trafic urbain que sur de longs parcours: Shell X-100 10 W/30. Cette nouvelle huile multigrade s'adapte automatiquement aux changements de températures et aux conditions de marche. Elle permet un démarrage rapide et souple en hiver et réduit l'usure du moteur en formant instantanément un film protecteur. En plus de ses avantages particuliers, elle possède toutes les remarquables propriétés des huiles Shell X-100: elle préserve le moteur de la corrosion à froid, exerce une action détergente et garantit une stabilité de compression et de rendement.

Shell X-100 Motor Oil 10W/30 le plus sûr moyen d'avoir toujours un moteur en parfaite condition!



X-100
MOTOR OIL

UN PULLOVER TRÈS CHIC



Pullover sport pour Messieurs,

en gros tricot pure laine, col montant, en jaune, swissair, noir ou gris chiné
Tailles 5 à 8 Seulement

2750

autres modèles exclusifs

45.- 39.- 32.50

AU LOUVRE

LITERIE DE QUALITÉ

Duvets
Traversins
Oreillers

RICHE COLLECTION DE TISSUS SPÉCIAUX pour

Duvets plats
Couvre-pieds
Couvre-lits

Profitez de notre longue expérience et demandez-nous des renseignements sans engagement

Confection - Transformations
Réparations

INSTALLATION SPÉCIALE pour le nettoyage et l'épuration des plumes et duvets

La maison spécialisée

AUCYGNE & Buser fils

Fbg du Lac 1 NEUCHÂTEL Tél. 5 26 46

Novembre 1956

Faire monter pneus beige

chez le spécialiste
R. Nobs, pneumatiques
Saas 14, Neuchâtel
Tél. 5.23.30

COUVERTURES de laine

100% laine de tonte. Prix très bas. E. Notter, Terreaux 3. Tél. 5 17 48.

COUVERTURES de laine

3 feux, en bon état, 30 francs. Demander l'adresse du No 5031 au bureau de la Feuille d'avis.

PIANO

A vendre, faute de place, un piano brun, un fourneau en castilles, 2 baignoires et canapés, le tout en parfait état. Demander l'adresse du No 5046 au bureau de la Feuille d'avis.

COUVERTURES

DOUCES... CHAUDES... LÉGÈRES...

COUVERTURES

pour lits d'enfants, en belle laine douce et chaude, bordure jacquard 75/90 cm. **980**

90/110 cm. **1390**

COUVERTURES

fond gris/beige, avec bordure rayée . . 140/190 cm. **1980**

COUVERTURES

genre poil de chameau, bordure jacquard 170/220 cm. **3450**

COUVERTURES

en laine, beige, avec bordure jacquard 170/220 cm.

39.- 45.- 49.-

POUR LE SPORT ET LA VOITURE

nous vous recommandons notre grand choix de magnifiques couvertures écossaises, dimensions 120/150 cm., depuis **1350**

BIEN SERVI

Grands Magasins

au Sans Rival

Tél. 5 21 75



Dimanche sur le stade du Wankdorf à Berne

Les footballeurs suisses accueillent l'Italie

Si les footballeurs italiens rêvent d'une revanche, c'est bien à l'occasion du match qui les opposera dans trois jours à Berne à notre équipe nationale. Ils n'ont pas oublié les échecs subis lors des championnats du monde.

Deux fois, nos représentants se sont vus sur le chemin; deux fois, ils les battirent. A Lausanne, ils triomphèrent par 2-1 à l'issue d'une rencontre assez spéciale, il est vrai, où la principale préoccupation de nos joueurs fut de détruire tout ce qui construisait les Italiens. A Bâle, cinq jours plus tard, ils gagnèrent pas 4-1, en présentant cette fois un jeu excellent. A Lausanne, on assista à une guerre des nerfs; à Bâle, ce fut un match de football.

Deux ans ont passé; les Transalpins n'ont pas oublié. Cela donnera au match de dimanche un attrait particulier. Cette rencontre fait un peu penser à un combat de boxe comptant pour un titre important. Les visiteurs tiendront le rôle du challenger; il leur faudra prendre des risques pour s'imposer, car la victoire leur est indispensable. Les Suisses, au contraire, pourront se contenter d'un résultat nul; ils conserveraient ainsi cette invincibilité contre l'Italie lors des matches se déroulant sur territoire helvétique, une invincibilité qui dure maintenant depuis plus de vingt ans.

L'Italie présentera une équipe passa-



Voici la ligne d'attaque que les Italiens ont l'intention de faire jouer dimanche contre la Suisse. De gauche à droite: Tortul (Sampdoria), Gratton (Fiorentina), Firmani (Sampdoria), Montuori (Fiorentina) et Agnoletto (Sampdoria).

blement remaniée. Elle espérait en former l'ossature avec les joueurs de Fiorentina; elle a dû y renoncer partiellement à la suite des blessures de l'arrière Cervato, du centre-avant Virgili et de l'ailier gauche Prini et de la baisse de forme de l'arrière central Rosetta. Les dirigeants transalpins ont soumis hier leurs poulains à un ultime entraînement. Ils ont finalement retenu: Ghezzi; Magnini, Farina; Chiappella, Orzan, Segato, Tortul, Gratton, Firmani, Montuori, Agnoletto.

Trois de ces joueurs ont déjà rencontré la Suisse durant les championnats du monde: Ghezzi, Magnini et Segato.

tion d'aligner des hommes athlétiques, jouant un peu à la manière forte. Leur but était d'impressionner les Italiens. Ils sont parvenus d'autant plus facilement à leurs fins que ces «battants» se trouvaient parmi les hommes les mieux en forme du moment. Ainsi la liste des seize éléments convoqués pour Suisse-Italie contient les noms de huit joueurs qui prirent part aux matches contre les Transalpins lors de la coupe Jules Rimet: Parlier, Kernen, Casali, Flückiger, Ballaman, Meier, Hugli et Antenen. Parmi les autres convoqués figurent des Koch, Frosio, Zurcher et Vonlanden qui sont des footballeurs opérant généralement avec une grande sécheresse. La présence de Riva a été également dictée par une double raison:

- a) le critère de la forme: Riva est présentement en excellente condition; b) le critère psychologique: contre l'Italie, les Tessinois fournissent toujours d'excellentes prestations. A Zurich, en 1945, un des principaux artisans du match nul helvétique (4-4) fut Amadi Lugano, en 1951, le gardien Corradi joua avec un brul exceptionnel et, d'autre part, ce fut Riva qui marqua le but qui valut à la Suisse de tenir une fois de plus l'Italie en échec.

Ce 33me Suisse-Italie est riche en promesses. On n'a plus qu'à espérer qu'il les tiendra. V. B.

L'entraînement des «azzurri»

Montuori auteur de trois buts

Les joueurs de l'équipe nationale italienne, qui se trouvent réunis dans un camp depuis lundi à Bergame, ont disputé hier une dernière partie d'entraînement contre l'équipe de série B, Simmenthal Monza. Le match comporta deux mi-temps de trente-cinq minutes chacune. Durant la première partie de la rencontre, la défense italienne a donné quelques signes de faiblesse et le seul but marqué a été obtenu par Gratton deux minutes avant le repos. L'équipe nationale, remaniée durant la pause, a nettement mieux joué en seconde mi-temps. Le tandem Firmani-Montuori s'est de nouveau distingué par de brillantes combinaisons. Le réalisateur le plus efficace a été ce fois-ci Montuori qui a obtenu le «hat-trick» entre la 8me et la 28me minute, alors que Firmani marquait le cinquième but de la partie au moment où retentissait le coup de sifflet final. La formation nationale transalpine a donc triomphé par 5-0 (1-0). Elle était composée comme suit:

Ghezzi (Bugatti); Magnini, Farina (Glasgow); Chiappella, Bernasconi (Orzan), Segato; Tortul (Antoniotto), Gratton, Firmani, Montuori, Agnoletto. Le gardien Bugatti a évolué, durant la première mi-temps, dans les buts de Monza.

FOOTBALL ACTUALITÉS

- Dirigeants milanais et chaux-de-conniers étant parvenus à un accord, l'Internazionale jouera samedi un match amical à la Chaux-de-Fonds. L'équipe lombarde se déplacera avec ses meilleurs joueurs car ils tiennent tous à assister le lendemain à Suisse - Italie.
● Contre toute attente, l'arbitre hongrois Zsolt est arrivé dans notre pays. Il dirigera ainsi comme prévu le match Suisse - Italie. Nos dirigeants ont immédiatement pris contact avec l'Anglais Ellis, qui avait été prévu comme remplaçant, afin de l'aviser de l'arrivée de M. Zsolt.
● C'est l'arbitre suisse Guidi qui a été retenu pour diriger le match qui opposera dimanche prochain à Marseille les espoirs français à ceux d'Italie. MM. Merliotti, de notre ville, et Mugliacca officieront comme juges de touche.
● La fédération allemande de football a convoqué hier après-midi trois équipes représentatives pour un match d'entraînement qui a eu lieu à Dulsbourg. L'équipe allemande B, qui affrontera le 21 novembre à Zurich la formation correspondante de la Suisse, est à l'heure actuelle en déplacement à Francfort. En première mi-temps, elle joua contre une sélection d'espoirs de l'Allemagne occidentale; en seconde mi-temps, elle se heurta à la sélection olympique allemande. Les deux fois, l'équipe B a succombé par 0-1. Elle joua dans la composition suivante:
Wilhelm, Gerschke, Josten, Schicks, Liebrich, Stollenwerk; Siedel, Cieslarczyk, Bohnes, Dörn, Haase.
● Les préparatifs pour le match International Allemagne - Suisse du 21 novembre dans le stade rénové de Francfort sont terminés. Les équipes qui concernent l'organisation générale, 96.000 spectateurs, dont 16.000 aux places assises, pourront assister à cette rencontre.
● Hier à Glasgow, l'Ecosse a battu l'Irlande par 1-0 (1-0).

Au Cercle libéral demain soir, dès 20 heures, grand LOTO organisé par le Young Sprinters H.-C. Superbes quines!!!

Parlons un peu économie Notre commerce extérieur

D'un trimestre à l'autre, les résultats de notre commerce extérieur témoignent toujours de la grande activité de nos échanges avec l'étranger.

A fin septembre, notre balance commerciale accusait un solde débiteur de 1037 millions contre 625 millions à la même époque de l'année passée. Ce résultat provient d'une très forte augmentation des importations, de l'ordre de 800 millions, compensée à concurrence de la moitié seulement par l'augmentation des exportations. Avec 9,5 millions de tonnes valant près de 5 milliards et demi, nos achats à l'étranger atteignent un nouveau record, avec un chiffre indice de 199 par rapport à 1949. On enregistre une augmentation dans les trois catégories de marchandises, denrées alimentaires, etc., matières premières, produits fabriqués. Si l'augmentation de la première catégorie est modeste, moins de 130 millions, celle de la deuxième, plus de 300 millions, est importante. Elle provient surtout de gros arrivages de charbon, d'huile de chauffage et de benzine, ainsi que de fers et tôles industriels. On note par contre une diminution des entrées de produits chimiques bruts, pyrites et engrais. L'augmentation de la troisième catégorie, 350 millions, est aussi très élevée. Elle porte surtout sur les livraisons de machines et d'automobiles (54.400 voitures d'une valeur de 344 millions) ainsi que d'instruments et d'appareils.

Progression constante

On constate donc que les besoins de notre industrie sont en progression constante. La situation internationale toujours troublée exige le renouvellement continu de stocks importants. La modernisation de notre appareil de production demande toujours de nouvelles machines et appareils. Enfin, et ce n'est pas le dernier facteur de l'augmentation de nos importations, le confort des immeubles et le développement ininterrompu de la circulation routière se traduisent par des achats toujours plus élevés de matières premières, de machines et d'appareils de tous genres.

De leur côté les exportations ont aussi remarquablement progressé et si on les considère suivant les mêmes catégories que celles indiquées précédemment, on notera une augmentation modérée de 40 millions pour les denrées alimentaires, notamment le fromage, les conserves de lait et le chocolat. Les matières premières n'accusent qu'une augmentation insignifiante de 2 millions. La part du lion revient évidemment aux produits fabriqués, avec 350 millions. Toutes les industries participent à cette augmentation. Les textiles pour une quarantaine de millions, la métallurgie pour 230 millions, la chimie pour 40 millions, etc.

Augmentation des exportations horlogères

Avec 2364 millions, l'industrie métallurgique couvre à elle seule plus de la moitié de nos ventes à l'étranger. L'horlogerie y participe pour 829 millions contre 735 l'année passée, soit une augmentation de 12,7%, mais l'accroissement proportionnellement plus fort du nombre de pièces exportées 16,4%, confirme la tendance à un abaissement du prix moyen des articles vendus à l'étranger. Mais cette tendance n'est pas uniforme, ce qui montre la diversité qui règne sur le marché horloger international. La répartition géographique de notre commerce extérieur ne s'est pas modifiée sensiblement. Relevons cependant que l'accroissement de notre commerce extérieur concerne plus fortement l'Europe que les pays d'outre-mer. Comme précédemment, l'Allemagne occidentale est notre plus important partenaire. Elle nous fournit le 24,4% de nos importations et nous achète le 14,1% de nos exportations; elle est suivie par les Etats-Unis, avec 12,9% et 11,8% respectivement. Viennent ensuite la France, l'Italie, la Belgique, la Grande-Bretagne, etc.

Perspectives favorables

En résumé on peut dire que notre commerce extérieur, fondement de notre prospérité, s'est remarquablement bien développé en 1956. Malgré la concurrence des grands Etats industriels européens et américains, notre industrie a conservé ses meilleurs débouchés. A vues humaines, il ne semble pas que ces avantages essentiels soient menacés. Les prix industriels et les salaires ont plutôt une tendance à la hausse à l'étranger. La demande de biens de consommation et de production demeure très forte, mais il est bien évident que, comme la paix, le commerce est une création continue et que rien n'est acquis d'une manière définitive. Reste enfin la situation politique internationale lourde de menaces qui peut d'un jour à l'autre bouleverser les prévisions les plus raisonnables.

Philippe VOISIER.

Les difficultés n'entament pas la cordialité de nos rapports avec Mexico

Depuis un certain temps, nos échanges de marchandises avec le Mexique se heurtent à des difficultés. De part et d'autre, cependant, la bonne volonté subsiste. Dans l'immédiat, les deux gouvernements s'appliquent à limiter les inconvénients de la situation. Pour l'avenir, ils souhaitent que les obstacles soient écartés ou contournés. Avec un état d'esprit aussi positif, ils aboutiront certainement à une solution satisfaisante.

Mexico et Berne ont un intérêt commun à trouver un terrain d'entente. Les deux nations entretiennent des relations fructueuses sur le plan commercial. Pour sa part, la Suisse a commandé au Mexique, l'an passé, 6750 tonnes de coton, 5300 tonnes de zinc en barres et 45 tonnes d'argent non ouvré représentant une valeur globale de 5,5 millions. A côté de ces quatre produits, notre pays a également importé, mais dans des quantités plus faibles, du café, des arachides et du miel.

En contrepartie, le Mexique nous a acheté des machines (17 millions), des montres (11,6 millions), des produits pharmaceutiques (9,6 millions), des instruments et des appareils (6,7 millions).

Compensations triangulaires

Les deux Etats connaissent l'importance de leurs échanges. Ils désirent, l'un et l'autre, maintenir leurs relations commerciales au plus haut niveau possible. Dans cette intention, le Conseil fédéral ne néglige point de prendre les contacts nécessaires, sur place s'il le faut, avec les dirigeants de Mexico, afin d'harmoniser la politique commerciale des deux pays. Au milieu d'août encore, le ministre E. Stopper, délégué de notre gouvernement aux ac-

Demain: PLAISIR DE LIRE

CENDRILLON



RADIO

Jeu de 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour! 7.15, inform., 7.20, disque; première propos: concert national. 11 h., émission d'ensemble. 12 h., orchestre Xavier Cugat. 12.15, le quart d'heure du sport. 12.35, Joe «Fingers» Carr au piano. 12.45, inform., 12.55, le charme de la mélodie. 13.30, œuvres d'Emmanuel Chabrier. 13.45, «Ma Mère L'Oye», de Maurice Ravel. 16 h., thé dansant. 16.30, vos refrains favoris. 17 h., quelque part dans le monde. 17.30, solistes. 18 h., le micro dans la rue. 19.15, inform., 19.25, le miroir du temps. 19.40, chanson vole... 20 h., «Fontaines», feuilleton de Ch. Morvan (1). 20.30, c'est une chance! 20.45, échec et mat. 21.30, concert Mozart. 22.30, inform., 22.35, documents à l'appui 23.05, Eric Jupp et son orchestre.

BEROMUNSTER ET TELEVISION. 6.15, inform., 6.20, baguettes et autres mélodies. 7 h., inform., 7.05, petit concert. 7.15, «Chanson du matin», Elgar. 10.20, émission radiocroisette. 10.50, vieux chants populaires. 11 h., émission d'ensemble. Sonate, Weber. 11.30, un Romand découvre la littérature suisse-allemande. 11.45, «Marche fantasque», H. Sutermeister. 12 h., musique récréative anglaise. 12.30, inform., 12.40, variétés musicales. 13.25, double concert, Brahms. 14 h., causerie. 16 h., parade de chansons et de mélodies internationales. 16.45, nouveaux livres. 17 h., Trio. Ravel. 17.30, pour les jeunes. 18 h., pour les amis de l'accordéon. 18.20, musique pour les jeunes et éducation musicale. 18.50 chronique d'économie suisse. 19 h., reportages. 19.20, communiqués. 19.30, inform.: écho du temps. 20 h., musique de Massenet. 20.15, «Merli und sein Mädchen», pièce. W. Altendorf. 21.15, concert Schœck. 21.18, inform., 22.20, poésie italienne moderne. 22.50, Concerto de piano. R. Malpiero.

TELEVISION. Programme romand: 17.30, l'écran magique. 20.30, téléjournal. 20.45, échec et mat. 21.35, ciné-feuilleton I: «A nous la liberté».

Emission de Zurich: 17.30, émission enfantine. 20.30, téléjournal; démocratie vivante: «Le citoyen a la parole». 21.30, les plus belles scènes de vos films préférés. 22 h., téléjournal.

MOTS CROISES

Problème No 286. Grid for crossword puzzle with numbers 1-10.

- 1. Jour. — Article.
2. Fille d'Harmonie. — Exemples de mutisme.
3. Se dit d'un homme dont le caractère est changé. — Considéré à part.
4. Peintre italien. — Considéré à part.
5. Une des deux colonnes d'Hercule.
6. Sorte de massue en bois.
7. Général français. — Au-dessus de l'enfer mythologique.
8. Ravies. — Produisent des pommes.
9. Grand pavillon de Madagascar.
10. Conduit. — On en fait une en faisant une impasse.
11. Article. — Fatal.

Solution du problème No 285. Grid with words: AFFILE, OPS, IL, CALIBRE, EPICES, EV, HUA, HESITE, ARMEE, USE, AIT, GEANT, VIRAGO, IDA, ES, NOU, MEA, AORTITE, ND, UNI, MERITE.

GARNET DU JOUR. Salle de conférences: 20 h. 30, régal de piano Jean Nyder. CINEMAS. Studio: 15 h. et 20 h. 30, Toute la ville accuse. Apollo: 15 h. et 20 h. 30, Quand tu liras cette lettre... Arcades: 15 h. et 20 h. 30, Gervaise. Rex: 20 h. 15, Les travailleurs du cha-peau. PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie coopérative, Grand-Rue.

SPIRITUEL Inspirez-vous de ces pronostics. TOTO... peut-être

Table with 12 rows and 4 columns of numbers and symbols (x, +, -).

Lausanne semble condamnée à la relégation

En ligue A, les résultats suivants ont été enregistrés au cours de cette dernière semaine: samedi, Olympique Fribourg - Urania 62-66; Jonction Genève - Lausanne 62-47; mardi, Sanas - Stade Français 41-44; Lausanne - Etoile-Sécherson 26-38.

La victoire d'Urania à Fribourg n'a pas été facile, ainsi qu'en témoigne le résultat. Le match s'est déroulé d'ailleurs dans une ambiance houleuse. Les succès de Jonction, Etoile et Genève étaient attendus, bien qu'on pensât que Lausanne jouerait une de ses dernières chances contre Genève et que par conséquent apporterait la dernière énergie à la lutte. Malgré tous leurs efforts, les Vaudois se sont finalement inclinés et devront fort probablement se résoudre à être relégués. Contre Cassarate et Sanas, Stade Français a connu des fortunes diverses. Plusieurs de ses titulaires, dont Redard, étaient absents lors du match l'opposant à Cassarate, de sorte que les Genevois ne purent résister aux assauts de Voisin, qui marqua 27 points à lui seul, et de ses «camarades».

Aujourd'hui, le classement s'établit comme suit: 1. Jonction, 16 matches, 27 points; 2. Urania, 15-25; 3. Etoile, 15-24; 4. Cassarate, 15-18; 5. Stade Français, 16-17; 6. Sanas, 14-11; 7. Etoile, 15-10; 8. Olympique Fribourg, 15-10; 9. Servette, 15-6; 10. Lausanne, 14-2. Samedi nous aurons au programme Olympique Fribourg - Genève et Cassarate - Sanas, tandis que mardi se joueront les matches Servette - Etoile et Stade Français - Lausanne. Genève et Sanas en déplacement à Fribourg, le premier à Lugano, le second devront sans doute s'avouer battus. Il en ira de même de Lausanne contre Stade Français. En revanche, Servette a une petite chance de battre Etoile et de causer ainsi la surprise de la semaine. Samedi dernier en effet, les Stelliens ont peiné contre Lausanne c'est pourquoi on ne saurait les donner vainqueurs certains.

HOCCY SUR GLACE

Des précisions sur la coupe suisse. Ainsi que nous l'avons annoncé hier, M. Albert Walder, vice-président de la Ligue suisse, vient de mettre sur pied la coupe suisse de hockey. Il a précisé que c'était en plein accord avec le comité central qu'il avait créé cette nouvelle compétition.

Le tableau des matches a subi deux changements, à la suite de demandes formulées par les deux clubs genevois et Davos. Servette rencontrera Davos (au lieu de Bâle) et Urania recevra Bâle (au lieu de Davos). A l'encontre de ce qui avait été annoncé précédemment, les matches se dérouleront dans l'ordre suivant (le club recevant étant celui annoncé en premier):

Petit-Huningue - C.P. Zurich; Sion - Chaux-de-Fonds; Martigny - Grasshoppers; Gâtéon - Fribourg - Ambri-Piotta; Rothblau Berne - Young Sprinters; Urania - Bâle; Servette - Davos; vainqueur de Blue Stars - Viège contre Berne. Ainsi les équipes de catégorie supérieure seront appelées à se déplacer, au profit des formations de série inférieure. Enfin, ce n'est pas seulement les joueurs qualifiés pour le championnat, mais tous les licenciés d'un club (même ceux en délai d'attente pour le championnat) qui peuvent participer à la coupe suisse. Le premier match de cette édition 1956-1957 aura lieu samedi, à Genève, entre Servette et Davos.

LE PROBLEME DES SUISSES

Le problème des suisses dans les épreuves à l'artistic. Sous ce titre, M. Charles Thoeni (Genève), président de la Fédération internationale de gymnastique, vient de publier dans le bulletin officiel de sa fédération l'article suivant:

C'est un problème qui de tout temps a préoccupé les dirigeants de la gymnastique. Etre juge dans un concours de gymnastique artistique, est une tâche qui exige de la compétence, un caractère ferme, une honnêteté et une objectivité au-dessus de tout reproche.

En publiant le nouveau code de pointage, la F.I.G. a essayé de donner aux juges et à ceux qui pensent le donner un jour des directives qui faciliteront leur tâche. Cependant la connaissance de ce document n'évitera jamais toute erreur dans les jugements, trop de facteurs humains, de déficiences, même momentanées, entrant en jeu. Un moment d'inattention, un manque de réflexes et l'erreur, grande ou petite, est commise. Dans des rencontres opposant deux pays, le juré est généralement composé de deux juges de chaque parti, les deux notes extrêmes étant biffées et le résultat obtenu en prenant la moyenne des deux notes intermédiaires. Ce procédé atténue en partie l'effet d'un jugement erroné, volontaire ou involontaire, mais lorsqu'il s'agit de partenaires de force à peu près égale, où la victoire ou la défaite dépend de quelques dixièmes de point, toute erreur revêt une grande importance.

Aussi quelques milieux de la gymnastique préconisent-ils de faire appel à des juges «neutres», c'est-à-dire n'appartenant pas à des équipes en lice. C'est un moyen à essayer. A nos techniciens de faire leurs expériences pour voir ce que cela donne.

NOUVELLES BREVES

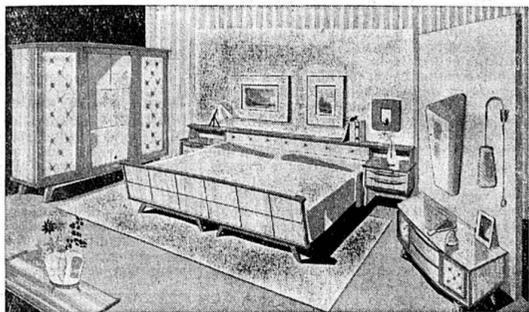
- Les organisateurs des Jeux de Melbourne viennent d'enregistrer trois forfaits. La Chine populaire renonce parce que les athlètes de Formose sont présents; l'Espagne et la Hollande, eux, n'iront pas en Australie à cause des Russes.
● La nouvelle selon laquelle Labero Cecchi, manager du champion du monde de boxe des poids coq, l'Italien Mario d'Agata, avait annoncé que son poulain rencontrerait le Français Robert Tartari à mi-décembre à Genève, a trouvé mercredi sa confirmation; les dirigeants du Boxing-Club genevois, organisateur de la réunion, ont corroboré ses dires.
● Le jeune espoir olympique australien, John Monckton, âgé de 18 ans, a battu le record du monde de natation du 400 mètres dans la nouvelle piscine olympique, en réalisant le temps de 4' 59"2 (ancien record détenu par Alan Stalk avec 5' 03"9 depuis 1948).
● Il est possible que le match international de hockey sur glace Suisse - Pologne se déroule le 9 décembre à Neuchâtel.
● Le conseil d'administration du Halenstadion de Zurich a décidé d'annuler la rencontre de hockey sur glace qui devait opposer, samedi prochain, l'équipe nationale tchèque à l'équipe du C. P. Zurich. Les Tchèques joueront ainsi à Neuchâtel contre un Young Sprinters considérablement renforcé.
● Les huit clubs de hockey de ligue nationale A bénéficient des services d'un joueur canadien. Tous ont renouvelé le contrat existant l'année dernière à l'exception d'Arosa. Grasshoppers et Zurich qui ont respectivement engagé Garnett Vasey, Billy Ringer et Bill Abbott.
● Roth et Bucher seront les seuls cyclistes suisses à prendre part aux Six Jours de Gand qui débuteront le 16 novembre.



On en parle!

FABRIQUE NEUCHÂTELOISE DE MEUBLES PESEUX

86, Grand-Rue J. Skrabal S.A.



Conception nouvelle : lignes très modernes, capitonnage en ACELLA satiné, palissandre de Rio et érable sycamore

Fr. 2400.-

Même modèle en cerisier

AUTO-LOCATION

Tél. 5 60 74

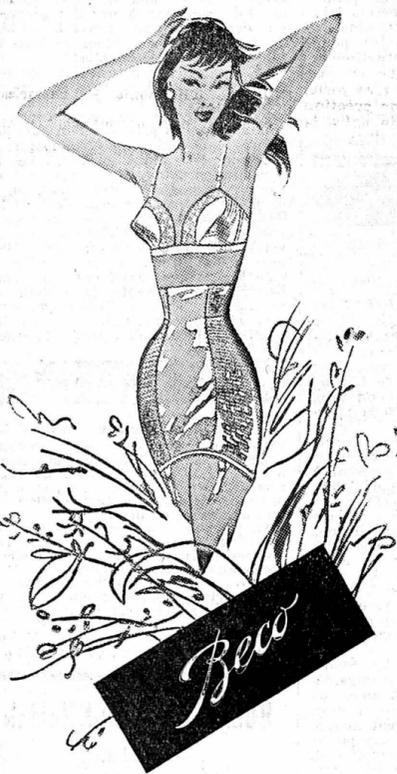
COURS DE LANGUES

Le soir, en petits groupes sympathiques, pour adultes. Paiement : Fr. 9.50 mensuellement (plus un seul versement de Fr. 10.-, remboursé à la fin du cours), livres compris. INSCRIPTIONS : depuis le 8 novembre (seulement pendant quelques jours) de 17 h. 45 à 21 h. 15. ÉVOLE 41 (bâtiment de l'École de droguerie, entrée en haut, près du trolleybus 2).

Organisation : Nouvelle école de langues

Belle maculature à vendre

à l'imprimerie de ce journal



Une ligne souple, fine et plus jeune avec

BECO!

UN SOUTIEN-GORGE

en satin ou nylon permettant un décolleté profond, blanc, rose ou noir

9.80

UNE GAINÉ

en élastique et nylon, avec bande de taille amincissante, devant renforcé par une plaque. Se fait en rose, blanc ou noir, grandeurs 40 à 46

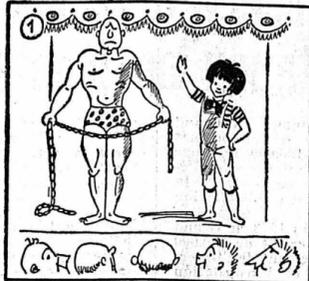
19.80

Ces deux articles s'obtiennent chez

Erès-Corsets

Chavannes 3 Tél. 5 50 30

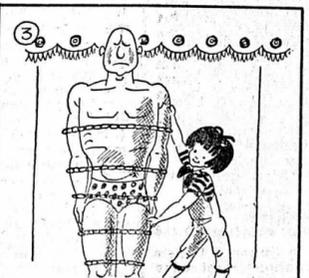
Nagolet et l'hercule



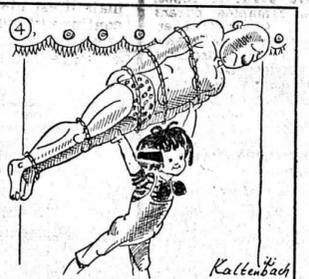
Brisacier, l'hercule de foire, est fier de ses muscles de fer; pourtant, pas de quoi tirer gloire, sans cerveau, de ce tas de chair.



Sans craindre les feux de la rampe, Nagolet fait face aux gradins et serre, à s'en donner la crampe, la chaîne autour du baladin.



Brisacier se dit: « Cette chaîne, je m'en vais la faire sauter » et le voilà qui sue et peine mais Nagolet, sans hésiter...



saisit le costaud, le bascule et hop, d'un coup, le jette en l'air. Des deux, c'est Nagolet l'hercule grâce au Banago, ça c'est clair!

BANAGO

Base solide pour la vie

L'aliment diététique fortifiant pour petits et grands Fr. 1.90 les 250 gr.



Nago Ollon

TRÈS INDIQUÉ POUR LA SAISON ACTUELLE



Un choix immense de splendides

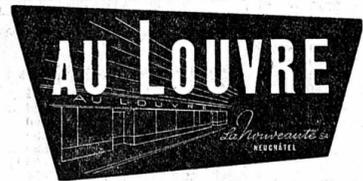
MANTEAUX « PURE WOOLMOHAIR »

« ALPAFUR » « INDALAMA »

en NOIR, GRIS, ANTHRACITE, entièrement doublés de satin lourd Tailles 40 - 48

218.- 198.- 169.-

ADMIREZ NOTRE GRANDE VITRINE SPÉCIALE



FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Le chevalier du silence

par **CLAUDE MONTORGE**

La cueillette avait été fructueuse. Chapail, satisfait de sa récolte, allait se retirer, quand une poche, ouverte dans un bâillement provoqué par une bourse trop volumineuse, vint s'offrir à portée de sa main. Il eut un moment d'hésitation : n'était-ce pas là un piège qu'on lui tendait ? Cette poche ouverte démesurément, qui semblait le narguer, le défier, n'était-elle pas une trappe présentée à la simplicité des trop naïfs pick-pockets, comme le collet perfide qui doit étrangler le gibier imprudent et étourdi, plié à des habitudes trop régulières ?

Chapail dévisagea le propriétaire de cette poche irrésistible. Il lui parut plus empreint de fatuité que de malice. Ce n'était point là la face béate, terne ou brutale d'un policier. Confiant dans sa dextérité de prestidigitateur, dans son extrême habileté professionnelle, il insinua deux doigts dans l'hiatus qui lui offrait une proie séduisante.

On n'est jamais trop riche, ni trop embarrassé de ces métalliques médailles à l'effigie de nos rois, qui nous démontrent mieux que qui que ce soit que Dieu protège la France.

A peine avait-il engagé ses doigts dans l'entrebâillement de l'étoffe que Chapail eut conscience qu'il venait de commettre une maladresse. Une poigne de fer, robuste comme les mâchoires d'un étou, s'était abattue sur son bras et ne le lâchait plus. En même temps, deux yeux de feu se fixaient sur les siens.

— Qui es-tu?... demanda celui dont il espérait faire une victime. « Tiens ! Un confrère arrivé, pensa Chapail, un professionnel de la cambriole qui a réussi. Peste, il est huppé ! Pourvu qu'il n'ait pas lâché le « bâtiment » pour entrer dans la « rousse » ! Le loup, devenu vieux, sent palpiter en lui l'âme d'un berger ; l'anarchiste répudie les doctrines de violence pour embrasser les plus platement bourgeoises ; le diable se fait ermite, le voleur policier, l'athée chante au lutrin ! Ah ! misérable destinée humaine !... »

— Qui es-tu?... répéta le vigoureux gaillard qui l'avait appréhendé par le bras et qui ne paraissait pas décidé à le lâcher. La foule nombreuse s'était portée en avant pour ne rien perdre du cortège, ni des toilettes. Ils se trouvaient un peu à l'écart. Chapail eut l'inspiration de défoncer la poitrine de son adversaire d'un coup de tête, de lui casser la jambe d'un coup de pied bas pour se débarrasser de lui, mais il comprit aussitôt que ce serait là une folle tentative qui n'offrirait que fort peu de chan-

ces d'être menée à bien. Les policiers vont par bandes comme les corbeaux sinistres. Un appel, un cri, et la foule, arrachée à sa contemplation et à son ébahissement, se tournerait contre lui avec fureur, meute enragée à qui il faut une curée ; le mettrait en pièces ; le laisserait pantelant et déchéqueté avant de se demander de quelle faute il pouvait être coupable.

De plus, dans l'attitude, dans l'énergique physionomie de l'homme qui était en sa présence, Chapail pressentait un « maître » dont il subissait le prodigieux ascendant. Il le devinait plein de confiance en sa force et en son adresse, méprisant tous les périls inaccessibles à la crainte. Il l'avait pris à première vue pour l'un de ces élégants jeunes hommes du monde qui ne se passionnent que pour des frivolités, superficiels, vains, insignifiants, tout en sourires, en compliments, en courbettes et en bonnes grâces, qui n'ont pas d'autre ambition que celle de baiser une main avec distinction, d'offrir des dragées ou un bouquet avec élégance, de conduire un coillon avec fantaisie.

Puis, dans la fermeté calme de son regard, dans le ton de suprême indifférence de son accent, il avait deviné l'expression d'une âme que rien ne peut étonner, ni abattre, qui n'est affectée par aucun des événements de la vie quelque fâcheux, quelque imprévu, quelque terribles qu'ils puissent être.

Chapail se fit naïvement pleurnicher dans l'espoir d'apitoyer celui qui l'avait pris au piège :

— Monseigneur, ayez pitié, pardonnez un moment d'égarement ! Je suis un honnête homme, un ancien commerçant scrupuleux qui ne savait tromper sa clientèle ni sur le poids, ni sur la mesure. J'ai eu des malheurs, des déboires, des revers. J'ai dû faire le pitre sur une estrade à la foire, tenir des rôles de second ordre sur une scène de banlieue. J'ai connu le succès... J'ai une nombreuse famille sur les bras ; mes enfants me demandent du pain avec une obstination et un ensemble qui vous déchireraient l'âme ! Moi-même, je n'ai pas mangé depuis trois jours, et tout à l'heure, devant votre poche gonflée d'or qui s'offrait à l'éblouissement, je n'ai pas su résister à la tentation... C'est la première fois que je commets une faute contre l'honneur, que j'essaie de commettre un larcin, et, vous le voyez, la chance me trahit encore... Ayez pitié de moi. Monsieur le marquis, je ne recommencerai plus !...

— D'abord, me connais-tu, pour m'appeler marquis ? — Non. Monseigneur, mais qui donc aurait cette élégance, cette finesse de race, cette distinction native, si ce n'est un marquis ? — Allons, tu me plais. Tu mens parfaitement, tu as de l'esprit d'à-propos, et même un certain don d'observation. Tu dois comprendre que je t'avais vu opérer dans d'au-

tres poches avant de t'offrir la mienne comme un moyen d'entrer en relations et tu sais à quoi t'en tenir, à peu près, sur la classification sociale à laquelle j'appartiens. Je dis : « à peu près », parce que tu te trompes en me croyant de la police... Quant à toi, si mes souvenirs ne m'abusent pas, tu portes le nom de Chapail. Tu as été deux ans à Clairvaux, sous prétexte que l'ardeur du soleil était funeste à ton teint ; trois ans à Fresnes, où tu essayais d'une cure sérieuse de féculents pour remettre en état ton estomac délabré. Puis, il t'arriva une aventure qui faillit te coûter la vie ; tu étais à deux pas de la fin la plus imprévue et la plus lamentable, quand, par un prodige d'audace, tu échappas à l'arrêt du destin qui allait te frapper. Pendant quelque temps, tu vécus dans l'obscurité la plus complète, et je te retrouve dans une petite colonie française de l'Amérique du Sud, où se réunissent des personnages qui ont su faire parler d'eux et qui conduisent en cette contrée tropicale, l'amour des voyages !...

Chapail examina avec un étonnement mêlé de stupeur l'homme qui avait pu aussi curieusement établir son identité. Mais il avait beau fouiller dans ses souvenirs, rappeler toutes les circonstances de sa détention à la Guyane, il ne retrouvait pas un seul des traits de son interlocuteur. Il demanda :

— Est-ce que nous nous sommes connus là-bas ?

— Suppose, si tu veux, que j'étais le neveu du gouverneur. Je t'ai connu, je t'ai observé ; tu m'as plu parce que tu n'employais jamais un langage crapuleux pour l'exprimer ; parce que tu étais instruit, intelligent, distingué. La profession est déshonorée par ces rebuts de la société qui l'embrasent parce qu'ils sont trop insignifiants ou paresseux pour faire autre chose. Notre carrière n'est pas encombrée par les hommes du monde, bien qu'elle compte un certain nombre de gentilshommes dans ses annales. Ils ont là une belle place à conquérir. Il faut marcher avec son temps. L'ouvrier a, aujourd'hui, des escarpins vernis, une redingote, un salon où sa fille martyrise un piano ; nous devons être de grands seigneurs, ou plutôt savoir tenir tous les emplois dans cette ridicule comédie humaine, où le plus souvent les premiers rôles nous sont confiés. Nous devons pouvoir être financiers, ministres, ambassadeurs, chefs de la Sûreté, comme nous devons savoir plier nos talents et les assouplir jusqu'à remplir avec art un modeste emploi de garçon de bureau ou d'allumeur de réverbères... Puisque tu es sans ressources, ami Chapail, je vais mettre à ta disposition une excellente place ; tu y trouveras du moins une bonne table et maints autres avantages... Te répugnerait-il de devenir valet de chambre ?

— Chez vous ?

(A suivre)

LA VIE NATIONALE

De nouvelles résolutions condamnent l'agression soviétique en Hongrie

La place nous manque pour reproduire toutes les résolutions publiées en Suisse pour condamner l'agression soviétique en Hongrie. Signalons cependant que le comité directeur des « Rencontres suisses » a communiqué ce qui suit :

Les « Rencontres suisses » qui ont repris après la guerre la mission confiée à la section « Armée et foyer » ont accueilli avec soulagement et reconnaissance les démarches entreprises par le Conseil fédéral auprès des grandes puissances pour le maintien de la paix. Elles invitent le peuple suisse à s'unir derrière son gouvernement pour soutenir cette initiative et à ne rien entreprendre qui puisse la compromettre. Elles souhaitent notamment que les manifestations de sympathie à l'égard des pays victimes de l'agression s'expriment avant tout dans le recueillement et par des intentions pour la paix et la bonne volonté parmi les hommes.

De son côté, l'Association du personnel de l'Etat solerois a adopté une résolution, signée par quatre cents fonctionnaires de l'Etat, qui demande que les autorités fédérales rompent immédiatement les relations diplomatiques avec l'Union soviétique et invitent l'industrie et les arts et métiers à suspendre tous échanges économiques avec l'U.R.S.S.

Enfin, les médecins suisses suivent avec une profonde émotion la lutte héroïque de la Hongrie pour recouvrer la liberté. Ils expriment leur dégoût à l'égard de l'attaque brutale d'une puissance étrangère. Ils espèrent que les ténérables de l'oppression qui se sont répandus de nouveau sur ce malheureux pays se dissiperont bientôt et que la Hongrie pourra désormais décider elle-même librement de son destin.

Une commission vaudoise présidée par un poiste refuse de siéger

La commission du Conseil communal de Lausanne chargée d'examiner un préavis relatif à une aide complémentaire à la vieillesse devait tenir, lundi, une nouvelle séance, sous la présidence de M. Crot, conseiller communal et ancien municipal poiste.

A l'ouverture de la séance, les membres présents invitèrent M. Crot à s'exprimer sur l'intervention soviétique en Hongrie. La réponse de l'intéressé n'ayant pas satisfait les commissaires, ceux-ci déclarèrent qu'ils ne pouvaient accepter de poursuivre les travaux sous la direction d'un homme qui donne implicitement sa caution aux crimes soviétiques. Ils précisèrent, avant de se retirer, qu'ils n'entendaient pas reviser leur conception de la liberté d'option mais qu'il leur était par trop pénible, en une journée aussi douloureuse, de travailler sous la présidence d'un communiste.

CONFÉDÉRATION La formation des sergents-majors

BERNE, 6. — Le Conseil fédéral a publié un arrêté modifiant celui qui concerne la formation des sous-officiers et lieutenants. Aux termes du nouvel arrêté, les capotiers de toutes années, nouvellement nommés à fonctionner, comme sergents-majors d'unité, accomplissent 90 jours de service dans une école de recrues de leur arme, à l'exception de ceux de la cavalerie qui font 104 jours. Ils font ensuite une école de sergents-majors de 13 jours et 6 jours de service dans une école de sous-officiers de leur arme.

Les 19 jours de service au total accomplis dans une école de sergents-majors et une école de sous-officiers comptent pour un cours de répétition.

Cet arrêté entrera en vigueur le 1er janvier 1957.

SCHAFFHOUSE La nouvelle composition du Grand Conseil

SCHAFFHOUSE, 6. — Les résultats définitifs du renouvellement du Grand Conseil schaffhouseis, qui s'est fait pour la première fois selon le système proportionnel, ont donné la répartition suivante des 82 sièges : socialistes, 30 (jusqu'ici 22) ; radicaux, 19 (22) ; paysans, artisans et bourgeois, 18 (26) ; parti populaire catholique, 7 (7) ; indépendants, 3 (3) ; parti populaire évangélique 1 (2) ; parti démocratique, nouveau, 3 ; libéraux-socialistes 1 (0) ; sans parti, 3.

L'ancien Conseil avait 85 sièges. La participation au scrutin a été de 89 %.

La journée de M'ame Muche



— Dieu soit loué, Herbert n'a jamais attrapé un de ces poissons. Nous ne pourrions pas le mettre dans notre poissonnière !

Nouvelles économiques et financières

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

ZURICH	6 nov.	7 nov.
OBLIGATIONS		
3 1/2 % Fed. 1945 déc.	101.40	101 1/4 d
3 1/2 % Fed. 1946 avr.	99 3/4	99 3/4
3 % Fed. 1949	97.10	97.15
3 1/2 % Fed. 1951 mar.	93.90	93.90
3 % Fed. 1955 juin	96.65	96.80
3 % C.F.F. 1938	97.	97.- d
ACTIONS		
Banque Pop. Suisse (p.s.)	850.- d	860.- d
Union Bâle Suisse	1615.-	1630.-
Société Banque Suisse	1275.-	1320.-
Credit Suisse	1320.-	1360.-
Electro-Watt	1280.-	1295.-
Interhandel	1555.-	1595.-
Makor-Columbus	1125.-	1160.-
S.A.B.G. série I.	89.-	89.-
Indelec	640.-	659.-
Italo-Suisse	206.-	223.-
Reassurances Zurich	2275.-	2500.-
Winterthur Acid.	865.-	930.-
Zurich Accidents	5150.-	5250.-
Aar et Tessin	1100.-	1120.-
Saurer	1130.-	1185.-
Aluminium	4100.-	4370.-
Bally	1020.-	1055.-
Brown Boveri	2250.-	2370.-
Fischer	1475.-	1540.-
Lonza	1010.-	1040.-
Nestlé Alimentana	2720.-	2835.-
Sulzer	2750.-	2890.-
Baltimore	218.-	226.-
Canadian Pacific	140 1/2	145.-
Pennsylvania	95 1/2	100.-
Italo-Argentina	29 1/2	30 1/2
Royal Dutch Cy	877.-	912.-
Société	139 1/2	140 1/2
Stand. Oil New-Jersey	244.-	255.- ex
Union Carbide	486.-	506.-
American Tel. & Tel.	725.-	737.-
Du Pont de Nemours	832.-	856.-
Eastman Kodak	399.-	408.-
General Electric	256.-	269.-
General Foods	195.- d	205.- d
International Nickel	438.-	450.-
International Paper Co	481.-	500.-
Kennecott	563.-	574.-
Montgomery Ward	177.-	184 1/2
National Distillers	114.-	118 1/2
Aluminium B.	49.-	49.-
U. S. Steel	220 1/2	212.-
F.W. Woolworth Co.	195 1/2	201.-

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	6 nov.	7 nov.
Banque Nationale	685.- d	680.- d
Credit Fonc. Neuchât.	740.- d	740.- d
La Neuchâteloise s. g.	1700.- d	1700.- d
Ap. Gardy, Neuchâtel	250.- d	245.- d
Cables Elec. Cortallod	16000.- d	16000.- d
Cab. et Tré. Cossyong	5000.- d	5060.- d
Chaix et Cim. Suis. r.	3200.- d	3100.- d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1800.- d	1775.- d
Ciment Portland	5800.- d	5850.- d
Etabliss. Perrenoud	550.- o	550.- o
Suchard Hol. S.A. a.	375.- d	370.- d
Suchard Hol. S.A. b.	1825.- d	1800.- d
Tramways Neuchâtel.	560.- d	560.- d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2 1/2 1932	99.50	99.-
Etat Neuchât. 3 1/2 1945	100.- d	100.- d
Etat Neuchât. 3 1/2 1949	100.- d	100.- d
Com. Neuch. 3 1/2 1947	97.75 d	97.75 d
Com. Neuch. 3 1/2 1951	94.75 d	94.75 d
Ch. de Fonds 4 1/2 1931	100.- d	100.- d
Le Locle 3 1/2 1947	100.- d	100.- d
Cab. Cortall. 4 1/2 1948	100.50 d	100.50 d
Forc. m. Chât. 3 1/2 1951	95.50 d	95.50 d
Elec. Neuchât. 3 1/2 1951	93.25 d	93.25 d
Tram. Neuch. 3 1/2 1946	98.- d	98.- d
Chocol. Klaus 3 1/2 1938	97.- d	97.- d
Paillard S. A. 3 1/2 1948	97.- d	97.- d
Suchard Fold. 3 1/2 1953	95.50 d	95.50 d
Tabacs N.-Ser. 3 1/2 1950	98.- d	98.- d

Taux d'escompte Banque Nationale 1 1/2 %

Billets de banque étrangers	Achat	Vente
France	1.04	1.09
U.S.A.	4.26	4.30
Belgique	10.90	11.20
Autriche	8.50	8.70
Hollande	109.25	111.75
Italie	-65 1/2	-68 1/2
Allemagne	99.50	102.-
Autriche	15.55	15.95
Espagne	8.80	9.20
Portugal	14.60	15.-

SUISSE L'indice suisse des prix à la consommation à fin octobre

L'indice suisse des prix à la consommation, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui reproduit le mouvement des prix des articles de consommation et services jouant un rôle important dans le budget des salariés, s'est inscrit à fin octobre 1956 à 221,7 (août 1939 = 100), comme à la fin du mois précédent. Des baisses de prix concernant surtout la laine, la soie, le cuir, le gros bétail de boucherie, les œufs importés, le sucre et les céréales fourragères, ont été contre-balancées dans leur effet sur l'indice global par des hausses touchant les prix des charbons belges, de l'huile de chauffage, de l'étain, du zinc, du plomb, du coton et des fils de lin. On note également un certain renchérissement des porcs gras, de différents produits alimentaires d'origine végétale et du foie.

L'indice des prix de gros

L'indice des prix de gros, calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui comprend les principaux produits alimentaires non travaillés et les principales matières premières et auxiliaires, s'est inscrit à fin octobre 1956 à 221,7 (août 1939 = 100), comme à la fin du mois précédent. Des baisses de prix concernant surtout la laine, la soie, le cuir, le gros bétail de boucherie, les œufs importés, le sucre et les céréales fourragères, ont été contre-balancées dans leur effet sur l'indice global par des hausses touchant les prix des charbons belges, de l'huile de chauffage, de l'étain, du zinc, du plomb, du coton et des fils de lin. On note également un certain renchérissement des porcs gras, de différents produits alimentaires d'origine végétale et du foie.

Marché libre de l'or

Pièces suisses	34.-/36.-
françaises	35.50/36.50
anglaises	44.-/47.50
américaines	84.00/87.75
lingots	4820.-/4870.-

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

CHRONIQUE RÉGIONALE

Pour l'année géophysique internationale

L'Observatoire cantonal va être doté d'une station de montagne à la Vue-des-Alpes

Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil un projet de décret portant octroi d'un crédit de 130.000 fr. pour l'extension des installations scientifiques de l'Observatoire cantonal et la rénovation de la maison d'habitation du directeur.

Par décret du 15 mars 1948, le Grand Conseil avait voté un crédit de 330.000 francs pour l'agrandissement de l'Observatoire, pour l'achat et l'installation d'une lunette zénithale photographique et pour l'achat d'horloges à quartz et de divers instruments.

Grâce à ses installations nouvelles, l'Observatoire cantonal de Neuchâtel se trouve actuellement parmi les observatoires horaires l'un des mieux équipés. Il sera donc tout naturellement appelé à fournir une contribution importante dans le cadre des travaux scientifiques de l'Année géophysique internationale.

Ce qu'est l'Année géophysique internationale

L'Année géophysique internationale, qui s'étendra sur la période allant de juillet 1957 à fin 1958 environ, constituera le plus grand effort scientifique international jamais entrepris. Son but essentiel sera l'étude de notre planète sous tous ses aspects physiques. C'est ainsi que treize disciplines figurent au programme qui fournira à l'humanité quantité de nouvelles données sur la structure du globe, les propriétés de l'atmosphère, en particulier de ses couches élevées, sur les nombreuses influences exercées par le soleil sur la terre, etc.

C'est pour pouvoir étudier simultanément ces phénomènes, variant souvent rapidement, que l'Année géophysique internationale a été créée. Cette collaboration internationale, pour une entreprise purement scientifique et désintéressée, a soulevé un enthousiasme général dans de très larges milieux. En effet, la somme des crédits engagés dans les différents pays participant à l'Année géophysique internationale dépasse le milliard de francs suisses. Si cet effort est fait pour la science pure, il ne manquera pas de fournir des résultats qui seront fort utiles pratiquement, en particulier dans les domaines de la météorologie et de la ionosphère, qui régissent les communications radioélectriques.

La participation de l'Observatoire cantonal

La participation de la Suisse à l'Année géophysique internationale est organisée par un comité national, qui dépend de la Société helvétique des sciences naturelles et qui est présidé par M. J. Langeon, directeur de la Station centrale suisse de météorologie. Des crédits de l'ordre de grandeur d'un million de francs suisses sont alloués dans le cadre du programme suisse, dont les entreprises les plus coûteuses sont deux expéditions polaires. L'Observatoire cantonal de Neuchâtel, dont

le directeur est membre du comité suisse pour l'Année géophysique internationale, sera appelé à participer à l'opération mondiale de détermination des longitudes et des latitudes. Ces travaux ont été confiés aux observatoires, membres du Bureau international de l'heure, qui sont au nombre d'une vingtaine, dont le nôtre, qui par la qualité de ses services, figure parmi les tout premiers.

Ainsi notre Observatoire va se trouver prochainement en présence d'une occasion exceptionnelle de coopérer à des travaux scientifiques importants sur le plan mondial. C'est donc sa renommée qui est en jeu. A cet effet, il s'agira d'intensifier l'activité présente de l'Observatoire. Or, l'exécution d'un programme de recherches, en particulier sa participation à l'opération mondiale de détermination des longitudes et des latitudes, est rendue très difficile étant donné le petit nombre d'observations possibles en hiver à Neuchâtel. Ce problème n'est pas nouveau, puisque l'établissement d'une station secondaire avait été étudié par l'Observatoire de Neuchâtel pendant les années 1911 à 1914. La première guerre mondiale a mis fin à ce plan qui, pour l'époque, ne manquait certes pas d'actualité.

Lors de l'acquisition de la lunette zénithale photographique, de 1951 à 1953, la commission géodésique suisse, se basant sur une étude des conditions météorologiques d'observation, recommanda l'installation de cet instrument à une altitude permettant d'éviter les brouillards hivernaux. Il fut toutefois jugé risqué d'installer un instrument nouveau aussi précieux et encore peu connu de ceux qui sont appelés à s'en servir, dans une station éloignée de l'Observatoire.

Une station d'observation à la Vue-des-Alpes

En 1955, la question de la création d'une station d'observation de montagne fut reprise par la commission de l'Observatoire, en liaison avec le programme de travaux de l'Année géophysique internationale. Une étude des conditions météorologiques a été faite à Chamoulet et à Neuchâtel. La statistique qui en est résultée a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération pour des raisons d'accès. La qualité des observations réalisables étant la condition première, il a été demandé à la commission géodésique suisse, présidée par M. C.-F. Baeschlin, que qui en est résulté a démontré que le nombre des nuits claires durant les mois d'octobre à janvier permettant des observations, est en moyenne cinq fois plus élevé en montagne qu'en plaine. Quant au choix d'un emplacement, seuls Chamoulet et la Vue-des-Alpes pouvaient être pris en considération

Plymouth Suisse

Montage suisse

Des plus-values qui emportent la décision !

Les voitures américaines d'aujourd'hui ont bien des points communs ; partout on les dit puissantes, sûres, spacieuses, confortables — et surtout modernes dans leur construction et leur ligne. C'est à ces caractéristiques typiquement américaines que les voitures d'outre-Atlantique doivent leurs nombreux amis parmi les plus exigeants des automobilistes. Ceux-ci, en effet, ne jurent que par elles, et lorsqu'ils changent de véhicule, tout au plus prennent-ils une autre marque en considération, mais toujours de la même provenance.

Il est donc bien naturel que la Plymouth, américaine classique, ait également son cercle d'admirateurs. Et vous ne manquerez pas de convenir que ses qualités dépassent largement le niveau auquel nous sommes habitués avec les américaines, lorsque vous saurez que dans l'espace de quelques années, son chiffre de vente en Suisse a plus que doublé. A l'heure actuelle, il représente environ 25 % du total de 17 marques américaines représentées en Suisse. Oui, il faut bien le dire, de nombreux points concourent à faire de la Plymouth Suisse une voiture d'une classe vraiment à part.



1. La construction Chrysler-Plymouth avec ses nombreuses exclusivités reprises des coûteux modèles Chrysler ainsi que ses remarquables qualités routières et économiques
2. La splendide carrosserie, enchantement pour le regard et compliment au bon sens — par exemple, dans la répartition idéale de l'espace intérieur ou la visibilité illimitée, même à courte distance (le conducteur voit les 4 ailes depuis son siège)
3. Les mérites du montage suisse artisanal — nombreux perfectionnements de détail au châssis et une finition dans la carrosserie que les spécialistes en montage des Usines Plymouth n'hésitent pas à qualifier d'inégalable
4. La qualité robuste et l'élégance accomplie de l'équipement, que même des voitures américaines d'une classe de prix plus élevée n'arrivent pas à surpasser
5. Le choix très riche des modèles (de la Plymouth 14 CV — la seule 14 CV dans les américaines les plus connues — jusqu'au V-8 avec boîte à vitesse Powerflite entièrement automatique, tous en de nombreuses variations de teintes et de capitonnages)
6. En plus de la garantie normale, la garantie spéciale de 100.000 km. avec les mêmes pistons, du reste largement dépassée pour la plupart du temps par le kilométrage parcouru sans révision du moteur
7. Dans toute la Suisse, un service impeccable à prix fixes modérés, par des spécialistes formés à l'Usine

C'est à ces facteurs, entre autres, qu'il faut attribuer la situation privilégiée de la Plymouth Suisse dans le groupe des marques américaines connues chez nous. Plus que jamais, les amateurs d'automobiles américaines — et avec eux tous les acheteurs de voitures moyennes ou plus grandes — ont intérêt à différer leur décision jusqu'à ce qu'ils aient essayé la Plymouth 14, 19 ou 20-23 CV avec moteur V-8, et à demander une offre d'échange pour leur véhicule usagé !



Schinznach - Bad

AGENCES :

Neuchâtel : Garage Patthey & Fils, 1, Pierre-à-Mazel - Cernier : Garage Beausite, J. Devenoges - Cortallod : Garage A. Bindith, Sur la Fontaine - Peseux : Garage Central, Eug. Stram, Grand-Rue - La Côte-aux-Fées : Garage Piaget et Brugger ; Station-Service - Fleurier : Garage Duthe.

à louer



PIANOS
neufs et d'occasion

selon le mode de « location-vente »
— pas d'engagement d'achat
Conditions très intéressantes
RENSEIGNEMENTS CHEZ



HUG & Cie, musique, NEUCHÂTEL



Vêtements PLASTIC pure laine!

Une classe à part

plus seyant

plus élégant

Pas plus chers que des complets ordinaires

EN EXCLUSIVITÉ

dans les plus belles draperies fantaisie,
pure laine peignée

Complets PLASTIC de 160.- à 250.-
Autres séries de 85.- à 150.-

Retouches gratuites Impôts compris

Vêtements MOINE - Peseux
TRAM No 3

Le rôle essentiel de la
vitamine F
dans les soins capillaires

L'organisme alimente, par le courant sanguin, les cellules de l'épiderme et les papilles des cheveux en substances biologiques vitales, c'est-à-dire en acides gras non saturés: la vitamine F.

Dans l'alimentation actuelle, les graisses et les huiles sont raffinées à outrance et ne contiennent que d'infimes quantités de vitamine F. C'est une des causes qui sont à l'origine de tant d'accidents cutanés: pellicules, cheveux secs ou cassants, calvitie précoce, etc...

Pour nourrir et fortifier les cheveux, mais aussi pour prévenir et arrêter leur chute, un traitement externe s'impose, sous forme de massages du cuir chevelu au moyen d'une lotion capillaire riche en vitamine F.

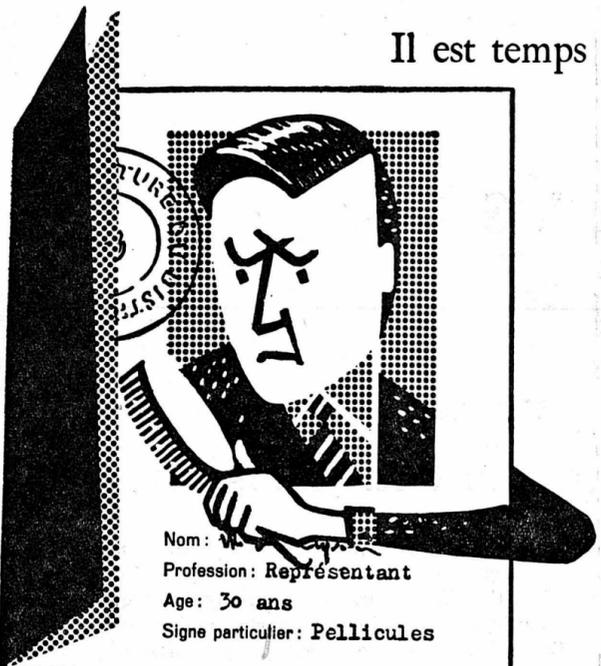
A vendre un
complet bleu marine

coupe moderne, fait sur mesure, taille 46, n'ayant jamais été porté. Convient pour communion. — S'adresser le soir chez M. Jenny-Clottu, Sablons 7, tél. 5 28 03.

TABAC 8 %

affaire de 1er ordre avec petit loyer et bel arrière. Artère à grand trafic. Sport-Toto, Loterie romande et journaux. Recettes moyennes 230 fr. Pour traiter: 60,000 fr. Ecrire sous chiffres B. 10294 X. à Publicitas, Genève.

Il est temps de veiller au grain...



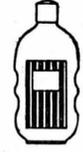
Nom: _____
Profession: Représentant
Age: 30 ans
Signe particulier: Pellicules

Soir ou matin, versez un peu de lotion ISO-F sur votre tête et massez consciencieusement une ou deux minutes.

Vous n'aurez plus de pellicules et vos cheveux retrouveront souplesse, vitalité et un brillant naturel. Les démangeaisons et allergies disparaîtront pour faire place à un agréable sentiment de fraîcheur et de bien-être. Enfin, vous disciplinerez aisément vos cheveux, d'ordinaire rebelles, sans recourir à un lustrage excessif à la brillante.

La lotion ISO-F a sauvé quantité de chevelures. Elle fera pour vous ce qu'elle a fait pour tant d'autres.

Utilisez dès à présent



ISO-F

lotion capillaire riche en vitamine F

En vente chez votre pharmacien, droguiste ou coiffeur

ISO-F blue pour cheveux gris ou blancs

ISO-F gold pour cheveux blonds, châtain ou noirs.

La lotion ISO-F existe en solution grasse ou normale

Fr. 5.80 imp. luxe compris

C'est un produit des Laboratoires PROVITA, Lausanne.

ISO-F ISO-F

ARTICLES ET DOCUMENTS D'ACTUALITÉ

UNE TRÈS CURIEUSE HISTOIRE DE FAUX

Les croisés inscrits à Versailles n'ont pas tous fait les croisades

Une fort belle histoire de faux a été élucidée l'autre jour, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France, par M. Robert-Henri Bautier, des archives nationales. Elle remonte à plus de cent ans, mais on n'avait pas encore sur elle de conclusions claires. Il s'agit des fameuses chartes de croisade de la collection Courtois, autour desquelles on s'est beaucoup battu au XIXème siècle.

En 1839, Louis-Philippe décida de consacrer une galerie du palais de Versailles à l'histoire des croisades. Pour honorer ceux qui y avaient participé, il voulut faire peindre sur les murs leurs noms et armoiries. On en inscrivit trois cent seize, dont une soixantaine avaient encore des représentants vivants. On en oubliera, comme il se doit. Dès l'ouverture de la salle, en 1840, les méconnus, brandissant leurs titres, réclamèrent. Le roi, qui espérait ainsi se concilier les légionnaires, ordonna d'ouvrir quatre nouvelles salles. Or soudain, en 1842, il y eut une véritable ruée de prétentions des familles nobles, qui pensaient remonter aux croisades sans avoir pu jusqu'alors le prouver. Elles produisirent des actes qui attestaient leur participation à ces expéditions lointaines. C'étaient pour la plupart des reconnaissances d'emprunts que les croisés avaient faits à des marchands italiens. Ces pièces avaient toutes été achetées à prix d'or à un certain Courtois et à son démarcheur, le généalogiste Letellier. Parmi les acheteurs figuraient plusieurs personnages illustres: le maréchal Grouchy, Caulaincourt, duc de Vicence, le baron Las Cases, et avec eux des députés, des prêtres, des préfets, des inspecteurs des finances, des hobereaux de province, etc. L'expertise des documents fut confiée au directeur de l'Ecole des chartes, Léon Lacabane, qui les authentifia. Les noms et les blasons de ces familles furent inscrits à Versailles.

Cependant, des doutes naquirent. Les historiens étaient partagés. La polémique s'en mêla, et, comme toujours dans de semblables contestations, empêcha que l'examen de ces actes fût scientifiquement repris. Les années passèrent. Les documents furent dispersés, rendant toute étude d'ensemble impossible. Partisans et adversaires de l'authenticité restèrent sur leurs positions, les premiers invoquant pour leur cause l'autorité de Lacabane, éminent spécialiste, et l'honorabilité de Courtois, les autres faisant état des bruits qui couraient. Or Lacabane lui-même laissait circuler ces rumeurs. Venu, mais un peu tard, à résipiscence, il confiait à ses notes, maintenant versées à la Bibliothèque nationale: « Courtois m'a assuré qu'il ne lui restait plus aucune pièce de croisade. Il n'y en a malheureusement que trop, car je les crois toutes fausses... » Il n'eut jamais le courage d'avouer publiquement son erreur. Faiblesse humaine d'un homme qui avait été décoré solennellement par le roi pour la compétence qu'il avait montrée en cette affaire! L'eût-on cru d'ailleurs? On insinua déjà que sa position tardive de retrait lui était dictée par une rivalité avec Letellier...

Cent ans après, voici que le hasard d'une vente privée a fait découvrir en 1954, à M. Bautier, trois cent cinquante de ces chartes de croisade: les inventus de la collection Courtois.

L'ensemble était suffisant pour permettre d'entreprendre une critique sérieuse avec les méthodes d'investigation modernes. Les archives nationales achetèrent les documents. M. Bautier se mit au travail. Ses conclusions, présentées à l'Académie, sont catégoriques: « L'historien ne saurait rien retenir des chartes de la collection Courtois, que celles-ci soient entre les mains des familles ou dans le stock des inventus de la collection de Gourgues. Tout en elles est faux. »

Pour les pièces qu'il a entre les mains, M. Bautier aligne des arguments irréfutables, tirés de la critique interne et externe des pièces. Parchemins lavés et repassés, traités aux produits chimiques, coupés nettement à l'aide de ciseaux, papiers patinés à la chandelle, sur lesquels les rayons ultra-violettes laissent deviner des mots effacés. Jamais pourtant, assure M. Bautier, des faux n'avaient atteint ce degré de perfection. Certains portaient même des sceaux authentiques, dérobés sans doute aux Archives.

Un héros de roman noir

Si M. Bautier étend sans hésiter son verdict à toutes les chartes de la collection Courtois, c'est qu'il possède d'autres arguments dont la force semble bien convaincante. On a vu comment il détruit l'argument d'autorité fondé sur Lacabane. Celui qui repose sur l'honorabilité de Courtois ne lui résiste pas davantage. M. Bautier, aidé par un archiviste de la préfecture de la Seine, M. Fleury, s'est livré à un vrai travail de détective pour élucider son personnage. Avec

beaucoup de verve et de flamme, il a retracé, faits et dates à l'appui, l'étonnante carrière de ce Courtois, et devant l'Académie, à la fois amusée et interdite — de semblables divertissements ne sont pas coutumiers — a surgi un vrai héros de roman noir, agent véreux, escroc, failli, émetteur, banquierotier, repris de justice, maître chanteur et qui plus est, afin que rien n'y manque, père d'un déserteur!

Son complice Letellier ne vaudrait d'ailleurs pas mieux. Le célèbre faussaire Vrain-Lucas s'est formé dans son officine, et c'est du cabinet Letellier que sortirent les quatre mille à cinq mille pièces concernant Molière, Ronsard et Mlle de Gournay qu'acheta l'académicien Chasles.

On a peine à comprendre la confiance qui fut accordée à de tels chevaliers d'industrie. A l'époque des chartes de croisade, ils en étaient, il est vrai, à leurs débuts. Comment la suite de leurs exploits ne vint-elle pas discréditer complètement les documents de la fameuse collection? Il aura fallu attendre cent ans pour les démasquer, et c'est la fausseté des pièces, scientifiquement établie, qui révéla la fausseté des hommes. J. P.

EN ALLEMAGNE OCCIDENTALE

La situation politique après les élections communales

Notre correspondant pour les affaires allemandes nous écrit:

Les nouvelles d'Europe centrale et du Proche-Orient ont relégué au second plan de l'actualité les élections communales qui viennent d'avoir lieu dans trois provinces allemandes, la Hesse, la Basse-Saxe et la Rhénanie du Nord-Westphalie. Comme l'orientation politique de la République fédérale est susceptible d'avoir, elle aussi, une influence sur l'orientation future de la situation en Europe, nous pensons qu'il n'est pas inutile de revenir sur cette consultation de portée limitée, certes, mais révélatrice cependant de l'état d'esprit du corps électoral allemand.

Forte avance socialiste

La première constatation qui s'impose est que les socialistes sont en progrès dans les trois provinces consultées, où ils réalisent des gains importants:

	1956	1952
Hesse	47,1 %	38,5 %
Basse-Saxe	38,5 %	32,1 %
Rhénanie du Nord-Westphalie	44,1 %	36,1 %

Cette impressionnante progression a des causes multiples. La première, qui n'explique d'ailleurs...

partiellement l'avance socialiste, est que le SPD paraît avoir hérité d'une bonne partie de la clientèle électorale du parti communiste, dissous récemment à la suite d'une décision du tribunal constitutionnel de Karlsruhe. Le fait est confirmé par l'échec quasi général des quelques listes camouflées qu'avaient déposées ici et là les adeptes de Moscou. Le rétablissement de la conscription paraît avoir également profité (mais dans une mesure moindre qu'on ne l'attendait) au parti de M. Ollenhauer, qui en reste un adversaire farouche. Enfin, et ceci nous paraît le facteur déterminant du succès socialiste, ces élections communales eurent lieu au début du drame hongrois et au lendemain de la crise polonaise, c'est-à-dire à un moment où l'U.R.S.S. feignait encore de lâcher du lest pour mieux tromper ses adversaires et d'admettre l'émancipation de certains satellites... Or l'on sait que les socialistes allemands ont toujours prétendu tenir balance égale entre l'Est et l'Ouest et n'ont cessé de condamner l'intransigence d'Adenauer à l'égard du communisme. Les événements semblaient à ce moment-là leur donner raison. Mais ensuite...

Flottement libéral

On attendait avec curiosité de connaître les résultats obtenus par les libéraux orthodoxes et dissidents, après les violents démêlés qui opposèrent Dehler et Adenauer. Les libéraux orthodoxes de Dehler, associés aux socialistes dans l'opposition depuis l'an dernier et qui flattaient de jouer la « troisième force » de la République fédérale, enregistrèrent un échec retentissant. Le nombre de leurs suffrages tombe de 14,9 à 8,6 % dans la Hesse, de 12,6 à 9,6 % en Rhénanie. Quant aux dissidents fidèles à Adenauer, qui affrontaient l'électeur pour la première fois, ils obtinrent à peine un succès de curiosité: 1,6 % dans la Hesse, 0,1 % en Basse-Saxe et 0,4 % en Rhénanie du Nord-Westphalie.

Le parti des réfugiés, également rallié à l'opposition, enregistra lui aussi un recul presque général, qui tourne à la déroute dans son principal fief de Basse-Saxe: 994,616 voix contre 1,698,950 en 1952!

Si nous tirons des conclusions de ces quelques résultats, nous constatons que, malgré l'impopulaire rétablissement de la conscription, l'équilibre général des forces n'a que très peu évolué dans la République fédérale. Côté gouvernemental, le puissant C.D.U. renforce encore sa situation prédominante, tandis que le parti allemand couche à peu près sur ses positions et que les libéraux dissidents n'arrivent pas à « mordre » sur l'électeur.

Dans l'opposition, le parti socialiste remporte une indiscutable victoire, mais moins au détriment de ses adversaires que de ses alliés, le parti des réfugiés et le parti libéral orthodoxe. Le parti communiste disparaît officiellement de la scène à la suite de son interdiction, ce qui ne change rien à la situation générale en raison de l'extrême faiblesse de ses effectifs passés.

Dans l'ensemble, donc, le vieux chancelier n'a pas lieu de s'alarmer outre mesure... Léon LATOUR.

Les difficultés n'entament pas la cordialité de nos rapports avec Mexico

(SUITE DE LA QUATRIÈME PAGE)

La Banque nationale mexicaine du commerce extérieur contrôle les transactions de cette nature. Elle fixe un délai aux parties pour mener l'affaire à chef. En cas d'échec, elle inflige une amende à l'exportateur de coton. Comme on le voit, les improvisations chimiques ne sont pas de mise. Il convient de travailler avec le plus grand sérieux. Il ne sera pas toujours aisé de mettre d'accord les nombreux participants à ces affaires de compensation triangulaires. Les petites maisons, en particulier, éprouveront quelque peine.

La Suisse acquiert, déjà, des quantités considérables de coton. Le volume de ses achats dépasse, dès maintenant, celui de ses ventes de produits liés à l'obligation cotonnière. La Confédération pourrait le faire remarquer à Mexico. Néanmoins, elle suspendra une telle démarche aussi longtemps qu'elle gardera l'impression de se trouver devant des mesures de caractère provisoire. Notre pays tient à conserver de bonnes relations avec le Mexique. Son désir étant partagé par son partenaire, il fera preuve de compréhension et de souplesse.

Facilités pour l'horlogerie

Mexico aspire, lui aussi, à maintenir des rapports cordiaux avec la Suisse. L'amabilité avec laquelle il a reçu M. E. Stopper en donne une première confirmation. Joignant le geste aux paroles courtoises, il a immédiatement consenti quelques facilités à notre pays. Jusqu'ici, le contingent fixé pour l'importation des montres suisses représentait le 55 % des quantités achetées entre novembre 1953 et mars 1954. Dorénavant, cette proportion sera portée à 65 %. De surcroît, il a été admis que les licences déjà distribuées resteraient à l'écart des dispositions entrées en vigueur, au Mexique, pour favoriser les livraisons de coton. De cette manière, le passage d'un système à l'autre s'effectuera sans à-coup.

Le geste conciliant de Mexico ne passera pas inaperçu chez nous. Il nous donne une raison supplémentaire d'espérer qu'un partenaire aussi agréable pourra se débarrasser, bientôt, d'entraves qui ramènent le commerce international au niveau du simple troc. E. D.

Ceci intéresse les utilisateurs de mazout

Les Etablissements Rollet, fabricants du fameux « Diablotin », le ramoneur chimique des cheminées, viennent de mettre au point un produit destiné aux usagers des appareils au mazout. C'est le « Diablotin-Mazout », produit liquide à mélanger au mazout. Le produit agissant par catalyse, ramone progressivement, sans aucun dérangement, sans danger et économise 10 à 12 % du combustible. En vente chez les d'ogistes.



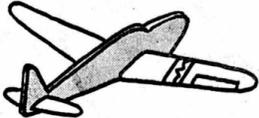
Les poissons sont un aliment salin. Nous devrions en manger deux fois par semaine, d'autant plus qu'ils ne coûtent pas du tout cher. Les filets NORDA reviennent à 45 centimes par personne.



SCOTCH
colle et recolle!



Billet de banque déchiré?
Aussitôt réparé —
grâce à la bande Scotch!



Jouet cassé?
Aussitôt raccommodé —
grâce à la bande Scotch!



Paquet récalcitrant?
Aussitôt terminé —
grâce à la bande Scotch!

Bande adhésive **SCOTCH**
de réputation mondiale

Dans toutes les papeteries



Gratis

avec chaque dérouleur Scotch
un découpage en couleurs
pour construire
un superbe garage!



Visitez notre
EXPOSITION
sur 3 étages

Personne n'a jamais assez de lampes! Faites votre choix parmi notre grand assortiment dans tous les prix. Nous vous conseillerons sans obligation d'achat.

Serv. d'esc. N. & J.

Elera
NEUCHÂTEL
Rue du Seyon 10



A vendre

par suite de contre-affaire et faute d'emploi, 1 radio - gramo - meuble neuf

« Nordmende
Arabella »

cédé à Fr. 1800.— (prix facturé Fr. 1522.—). — Adresser offres écrites à V. A. 4922 au bureau de la Feuille d'avis.



**LA CLÔTURE
QUI DURE**

Tél. 6 30 24

A vendre
souliers patins

visés bruns, No 42. —
Tél. 5 38 07.



Démonstration à notre rayon de CORSETS au 1er étage



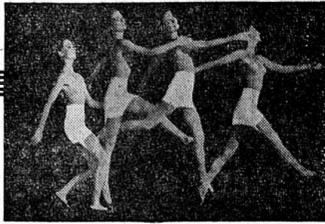
présente
la fabuleuse
nouvelle



Gaine
Playtex*
light-weight

en FABRICON, la nouvelle merveille de coton duveté et de latex - impondérable et

résistant à la déchirure



Prodigieusement confortable!

Le FABRICON est encore plus élastique et surtout:

résistant à la déchirure!

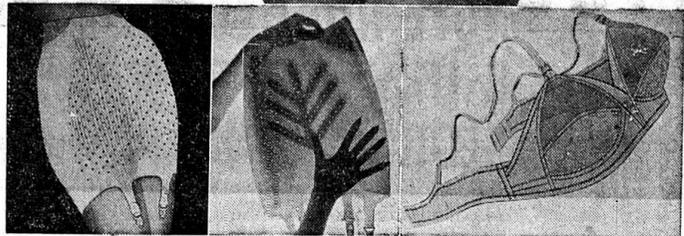
Le FABRICON «à pores ouverts» laisse votre peau **respirer librement et sans entrave.**

Moule invisiblement votre silhouette!

Ni ourlet, ni couture, ni baleines! A l'instant lavé et sèche en quelques secondes.



Playtex... la gaine en tube de renommée mondiale



Playtex *High-Style*, la gaine à corps haut, ne s'enroulant pas. Assure un maintien parfait.

Pour personnes plutôt fortes: Playtex *Magic-Controller* en FABRICON spécialement résistant et renforcé. Vous fait retrouver votre ligne juvénile!

Avec la gaine Playtex, portez aussi le soutien-gorge Playtex. Vos robes tomberont de nouveau comme neuves. Vous rayonnerez d'une nouvelle jeunesse!

* marque déposée CILC

Tout pour la danse...

Vous n'aurez plus de soucis pour vos cours de danse:

Le Corset-d'Or

vous offre

de Paris: tous les collants, justaucorps, tuniques et chaussures qui font le succès dans le monde professionnel des théâtres et académies de danse.

Conseils gracieux à notre magasin

Mme ROSÉ

Epancheurs 2

Tél. 5 32 07



RUE DE L'HÔPITAL 20 - NEUCHÂTEL

Les avantages de la **VAUXHALL** 1956



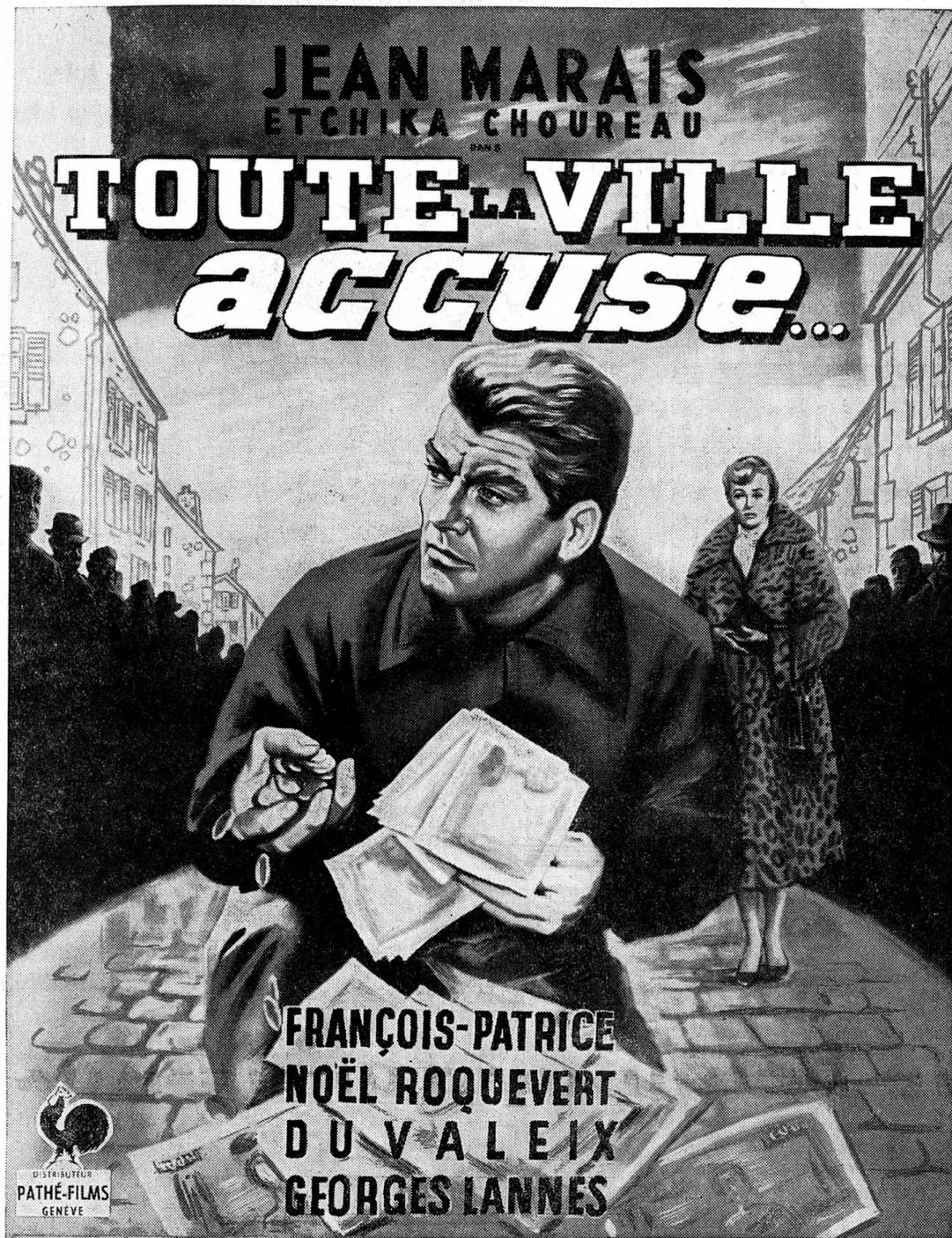
- Piliers de pare-brise étroits
- Grande surface vitrée - Pneus de sécurité de série - et de nombreux autres détails pratiques et séduisants, que nous nous ferons un plaisir de vous montrer et de vous expliquer

M. Facchinetti, Garage, Neuchâtel, tél. 5 61 12

Nous vous invitons à en faire l'essai sans engagement.

MONTAGE SUISSE

Dès aujourd'hui à 15 h.

STUDIO**Le plus sensationnel policier de la « série noire »****ÉTRANGE, HALLUCINANT**

un « suspense » absolument nouveau... inoubliable

Un tournant dans l'histoire du film policier !

Matinées à 15 heures : jeudi et mercredi
 Samedi et dimanche : matinées à 14 h. 45
 Soirées à 20 h. 30 tous les soirs

Location ouverte de 14 heures à 17 h. 30
 Jeudi, vendredi, samedi, dimanche
 5 30 00

Samedi
 et
 Dimanche à 17 h. 30

PROLONGATION

L'OPÉRA FILMÉ
 commémorant
 le jubilé du génial
 Wolfgang-Amadeus
 MOZART

DON JUAN

joué
 par les meilleurs
 acteurs et ballet de
 l'Opéra de Vienne

Les extrêmes se touchent...

Ces deux extrêmes se touchent, car lui qui est d'un naturel entier apprécie chez elle ce qui est fin, délicat et gracieux, en un mot : féminin. Le bas ESSE vous donnera à vous aussi ce charme ensorceleur qui est le propre de toute véritable fille d'Eve. Le bas ESSE est d'une élégance raffinée et a la légèreté d'une plume. Il est cependant d'une solidité à l'épreuve d'un usage quotidien. Le bas ESSE moulera parfaitement votre jambe, car il est fabriqué en Suisse sur les machines les plus modernes.

...ce regard masculin... et *Esse* le bas suisse

Fabriqué par
 Saube & Greter S.A.
 Fabrique des bas ESSE,
 St-Gall

L'arôme de chocolat fin et naturel**Suchard EXPRESS**

l'aliment fortifiant
 au glycérophosphate de calcium

se dissout rapidement

au lait

chaud

au lait

froid

l'aliment fortifiant

le désaltérant nourrissant

au yoghourt et sur tartines

sec

...reste toujours granuleux,
 ne colle jamais!

avec bon-images AVANTI



20



Combien de jours
 jusqu'à Noël?
 Votre Conseiller **Just**

vous présentera volontiers
 son immense choix de ca-
 deaux pratiques pour l'entre-
 tien du ménage et les soins
 du corps.

Ulrich Jüstrich, Just, Walzenhausen App.

SCHENK ROBERT, COLOMBIER
 rue de la Côte Tél. (038) 6 35 05

Notre clientèle augmentant de jour en jour, nous
 engagerons encore des conseillers Just actifs
 et d'une conscience absolue

Toujours ouvert à la page voulue!



SIMPLEX ONECO

Carnets à décalque:
 commandes, bulletins de livraison,
 bons, quittances, formules de
 rapports et réparations, si
 pratiques avec leur coin découpé!
 En vente dans les papeteries.
 SIMPLEX S.A., BERNE

**TOUT POUR LE BÛCHERON**

Scie, coin, hache, genouillère

H. BAILLOD & A.
 NEUCHÂTEL

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Esprit éclairé —
 lampe qui éclaire



Celui qui lit, le soir,
 qui étudie la nuit,
 mais qui veut y voir clair
 sans s'abîmer les yeux
 exige des lampes Osram.

OSRAM

Nous exposons actuellement les modèles les plus nouveaux :

- 200 beaux ameublements pour deux pièces, de Fr. 1490.— à Fr. 8000.—.
250 chambres à coucher et studios, en majorité exécutés par Pfister.
150 studios combinés originaux pour jeunes filles, jeunes gens et célibataires.
300 modèles de meubles rembourrés de nos propres ateliers et particulièrement avantageux.
Choix énorme d'armoires de salon, armoires combinées, combinés standard, entoureges, secrétaires, rayonnages et étagères à livres, etc.
Livraison franco domicile, entreposage gratuit, 10 années de garantie par contrat.
Grandes facilités de paiement.

Là où plus de 1000 détaillants, menuisiers et tapissiers se fournissent, vous trouverez, vous aussi, l'assortiment le plus riche.

SERVICE D'AUTOMOBILES GRATUIT POUR LE CENTRE DU MEUBLE de la Suisse à SUHR près d'Aarau

Nous conseillons à tous ceux qui désirent faire leur choix dans notre exposition, la plus grande et la plus belle de notre pays, de s'assurer sans retard, par écrit, de vive voix ou par téléphone, des places pour le VOYAGE GRATUIT qui les amènera au rendez-vous des amateurs de meubles. Ouvert chaque jour sans interruption de 8 h. à 18 h. 30, le samedi jusqu'à 17 heures.

Fiancés et autres amateurs de meubles ! Saisissez la première occasion (une demi-journée libre suffit) pour faire une tournée unique en son genre et qui ne peut manquer de vous intéresser

Depuis trois générations, les familles suisses font confiance à la Maison Pfister, Ameublements S. A.



INSCRIPTIONS : à l'entrée de l'établissement, NEUCHÂTEL, Terreaux 7 Tél. (038) 579 14

AVIS AUX «MOTORISÉS» : Profitez de votre prochain samedi après-midi ou d'une excursion de vacances pour visiter le grand centre du meuble de la Suisse, à Suhr, que vous pouvez atteindre en peu de temps. Vous pourrez faire le plein d'essence en cas d'achat de Fr. 1000.— ou plus.

Grande exposition Mercedes-Benz des modèles 1957 à la Rotonde - Neuchâtel du mardi 6 au jeudi 8 novembre. Seront exposés : Voitures de tourisme et sport : Type 190, 219, 220 S, 220 SL, 180 D. Voitures utilitaires : L 319, L 4500, LP 4500, LP 5000.

MOUTON Boucherie R. MARGOT VENTE AU COMPTANT. Pour rideaux couvre-lits sièges JUTE au mètre Coloris modernes à Fr. 5.90 le mètre. TAPISSIER CHAVANNES 12 Tél. 5 43 18

TERMARIN Tenez vos reins au chaud. La nouvelle ceinture de laine qui cumule les avantages. Très agréable à porter. PHARMACIE-DROGUERIE F. TRIPET. ESCOMPTÉ S.E.N.J. 5%.

Concours officiel de bétail au Val-de-Ruz

(c) C'est du 26 au 29 septembre 1956 que les opérations des différents concours de bétail eurent lieu au Val-de-Ruz. Le jury, dans le but d'améliorer la race, s'est montré plus sévère que les années précédentes...

Amez-Droz, Dombresson; «Princesse» à Georges-Louis Aubert, Savagnier; «Mignon» à Louis Lorimier, Chézard; «Blanche» à Robert Balmer, Fontanemelon; «Blume» à Hans Baumann, la Dame; «Couronne» à Jeanne et Pierre Chollet, Valangin; «Grillotte» à Claude Dubied, les GENEVEYS-sur-COFFRANE; «Sennet» à Fritz Gasser, le Pâquier; «Pervenche» à Charles Geiser, sous le Mont; «Sparta» à Victor Gelsler, le Pâquier; «Sonia» à Jean-Maurice Guyot, Boudevillers; «Fleurine» à Gottfried Hännli, Cernier; «Violette» à Ferdinand Hausener, Saules; «Dragon» et «Kinet» à André Jacot, Boudevillers; «Lizon» et «Fauvette» à René Jacot, Cernier; «Pâquerette» à Willy Junod, Dombresson; «Kroni» à Louis Lorimier, Chézard; «Kirsche» à Robert Marti, les Hauts-Geneveys; «Minitte» à Paul Matthey, Fontanemelon; «Nadia» et «Nozika» à André Sandoz, Chézard; «Bergère» à Wenker frères, Serroue; «Heldi» à H. Augsburger fils, le Coty; «Doris» à Charles Balmer, Valangin; «Landi» à Hans Baumann, la Dame; «Baronne» à Paul Bischoff, Coffrane; «Valentine» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Tonino» à Ulysse Favre, la Jonchère; «Baronne» à Georges Gretillat, Coffrane; «Sabina» à Marcel Jacot, Coffrane; «Mirette» à Paul Jacot, Coffrane; «Amarante» à Jean-Louis Luglinbühl, Boudevillers; «Fauvette» à Claude Maridor, Saint-Martin; «Nadia» à Robert Marti, les Hauts-Geneveys; «Loulette» et «Narcisse» à Tell Meyer, Derrière-Pertuis; «Alma» à Hans Reist, le Coty; «Netty» à André Sandoz, Chézard; «Adler» et «Couronne» à Tanner frères, Derrière-Pertuis; «Surprise» à Gilbert Tanner, Saint-Martin; «Princesse» à Paul Tanner, la Joux-du-Piane; «Noisette» à G. Vuillomenet, Savagnier; «Samba» à A. Aubert père, Savagnier; «Carla» à Alb. Balmer, Valangin; «Calice» à Claude Balmer, la Joux-du-Piane; «Cricri» à Robert Balmer, Fontanemelon; «Lerch» et «Lustig» à Hans Baumann, la Joux-du-Piane; «Willy Boss» Dombresson; «Bernadette» à Alfred Brandt, les Hauts-Geneveys; «Fauvette» à W.-H. Challandes, Fontaines; «Mirette» à Walter Christen, la Joux-du-Piane; «Joilette» à Frédéric Collin, Serroue; «Edelweiss» à Daniel Cuhe, le Pâquier; «Edelweiss» à Edouard Claude Hostettler, Serroue; «Digna» à André Jacot, Montmollin; «Flicka» à René Jacot, Boudevillers; «Bergère» à Fritz Krebs, Fontaines; «Fleurine» à Robert Liechti, Boudevillers; «Gamine» à Eric Magnin, Coffrane; «Manon» à Alfred Matthey, Savagnier; «Ginette» à Mathieu, Fontaines; «Princesse» et «Valdine» à Alfred Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane; «Maya» à William Moser, la Jonchère; «Cerise» à Numa Opplinger, les Planches; «Griotte» et «Gamine» à Constant Sandoz, Chézard; «Edelweiss» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Duchesse» à Armand Soguel, Cernier; «Diane» à Charles Soguel, Cernier; «Gème» à Jacques Schenk, Coffrane; «Anémone» à Stähli et Gerber, Montmollin; «Noisette» et «Sylvie» à Robert Stauffer, la Joux-du-Piane; «Pierrette» et «Perce Neige» à Jules Vuillème, la Jonchère; «Bergère» et «Mésange» à Otto Wälti, Valangin; «Sonia» à Hermann Augsburger, le Coty; «Alouette» à H. Augsburger père, le Coty; «Mignon» à Fritz Matthey, Savagnier; «Narcisse» à Paul Desaulles, Saules; «Laura» à Meyer frères, Derrière-Pertuis; «Finette» à René Schwegler, Tête-de-Ran; «Gazelle» à Louis Lorimier, Chézard; «Fleurine» à Alfred Brunner, Fontaines; «Stella» à Auguste Cuhe, Dombresson; «Mignon» à Gustave Debély, Saint-Martin; «Noisette» à Henri Debély, Cernier; «Victoria» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Désirée» à Robert Fallet, Dombresson; «Erika» à Robert Fallet, Savagnier; «Fleurite» à Georges Gretillat, Coffrane; «Chamois» à Jean-Maurice Guyot, la Jonchère; «Mouchette» à André Jacot, Montmollin; «Sauvée» à Marcel Jacot, Coffrane; «Fleurite» à P. Muhlematter, Boudevillers; «Mignon» à Fritz Nobs, Engolion; «Mistinguette» à W. Rotenbühl, Coffrane; «Sibelle» à Jean Ruchti, Engolion; «Rita» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Noisette» à André Soguel, Cernier; «Luette» à Jacques Schenk, Coffrane; «Blondine» à Alfred Tripet, Dombresson; «Princesse» et «Maria» à M.

bert Balmer, Fontanemelon; «Mina» à André Challandes, Fontaines; «Rita» à Auguste Christen, la Joux-du-Piane; «Erika» et «Nadia» à James Cuhe, Dombresson; «Poupette» à Auguste Doleys, Chézard; «Victoire» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Arnika» à Jean Gretillat, Coffrane; «Mésange» à Werner Hurni, Clémessin; «Lotti», «Léni» et «Rosette» à Arthur Kipfer, Malvillers; «Bella» à Walter Liechti, les Neigeux; «Bouquette» à Charles Maeder, Boudevillers; «Colette» à Claude Maridor, Fenin; «Annette» à G. Maridor fils, Malvillers; «Lolotte» à Willy Oppiger, Fontanemelon; «Nadia» et «Nozika» à André Sandoz, Chézard; «Bergère» à Wenker frères, Serroue; «Heldi» à H. Augsburger fils, le Coty; «Doris» à Charles Balmer, Valangin; «Landi» à Hans Baumann, la Dame; «Baronne» à Paul Bischoff, Coffrane; «Valentine» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Tonino» à Ulysse Favre, la Jonchère; «Baronne» à Georges Gretillat, Coffrane; «Sabina» à Marcel Jacot, Coffrane; «Mirette» à Paul Jacot, Coffrane; «Amarante» à Jean-Louis Luglinbühl, Boudevillers; «Fauvette» à Claude Maridor, Saint-Martin; «Nadia» à Robert Marti, les Hauts-Geneveys; «Loulette» et «Narcisse» à Tell Meyer, Derrière-Pertuis; «Alma» à Hans Reist, le Coty; «Netty» à André Sandoz, Chézard; «Adler» et «Couronne» à Tanner frères, Derrière-Pertuis; «Surprise» à Gilbert Tanner, Saint-Martin; «Princesse» à Paul Tanner, la Joux-du-Piane; «Noisette» à G. Vuillomenet, Savagnier; «Samba» à A. Aubert père, Savagnier; «Carla» à Alb. Balmer, Valangin; «Calice» à Claude Balmer, la Joux-du-Piane; «Cricri» à Robert Balmer, Fontanemelon; «Lerch» et «Lustig» à Hans Baumann, la Joux-du-Piane; «Willy Boss» Dombresson; «Bernadette» à Alfred Brandt, les Hauts-Geneveys; «Fauvette» à W.-H. Challandes, Fontaines; «Mirette» à Walter Christen, la Joux-du-Piane; «Joilette» à Frédéric Collin, Serroue; «Edelweiss» à Daniel Cuhe, le Pâquier; «Edelweiss» à Edouard Claude Hostettler, Serroue; «Digna» à André Jacot, Montmollin; «Flicka» à René Jacot, Boudevillers; «Bergère» à Fritz Krebs, Fontaines; «Fleurine» à Robert Liechti, Boudevillers; «Gamine» à Eric Magnin, Coffrane; «Manon» à Alfred Matthey, Savagnier; «Ginette» à Mathieu, Fontaines; «Princesse» et «Valdine» à Alfred Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane; «Maya» à William Moser, la Jonchère; «Cerise» à Numa Opplinger, les Planches; «Griotte» et «Gamine» à Constant Sandoz, Chézard; «Edelweiss» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Duchesse» à Armand Soguel, Cernier; «Diane» à Charles Soguel, Cernier; «Gème» à Jacques Schenk, Coffrane; «Anémone» à Stähli et Gerber, Montmollin; «Noisette» et «Sylvie» à Robert Stauffer, la Joux-du-Piane; «Pierrette» et «Perce Neige» à Jules Vuillème, la Jonchère; «Bergère» et «Mésange» à Otto Wälti, Valangin; «Sonia» à Hermann Augsburger, le Coty; «Alouette» à H. Augsburger père, le Coty; «Mignon» à Fritz Matthey, Savagnier; «Narcisse» à Paul Desaulles, Saules; «Laura» à Meyer frères, Derrière-Pertuis; «Finette» à René Schwegler, Tête-de-Ran; «Gazelle» à Louis Lorimier, Chézard; «Fleurine» à Alfred Brunner, Fontaines; «Stella» à Auguste Cuhe, Dombresson; «Mignon» à Gustave Debély, Saint-Martin; «Noisette» à Henri Debély, Cernier; «Victoria» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Désirée» à Robert Fallet, Dombresson; «Erika» à Robert Fallet, Savagnier; «Fleurite» à Georges Gretillat, Coffrane; «Chamois» à Jean-Maurice Guyot, la Jonchère; «Mouchette» à André Jacot, Montmollin; «Sauvée» à Marcel Jacot, Coffrane; «Fleurite» à P. Muhlematter, Boudevillers; «Mignon» à Fritz Nobs, Engolion; «Mistinguette» à W. Rotenbühl, Coffrane; «Sibelle» à Jean Ruchti, Engolion; «Rita» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Noisette» à André Soguel, Cernier; «Luette» à Jacques Schenk, Coffrane; «Blondine» à Alfred Tripet, Dombresson; «Princesse» et «Maria» à M.

Coffrane; «Charmante» à Georges Gretillat, Coffrane; «Stella» à Jean Gretillat, Coffrane; «Quinette» à Jean-Maurice Guyot, Boudevillers; «Mirette» à Ferdinand Hausener, Saules; «Hélvétia» à Marcel Jacot, Coffrane; «Baronne» à Olivier Jeanfave, le Pâquier; «Sibelle» à Bernard Johnner, Boudevillers; «Gazelle» à Louis Lorimier, Chézard; «Marquise» à Jean-Louis Luglinbühl, Boudevillers; «Berg» à Robert Marti, les Hauts-Geneveys; «Gaby» à Charles Mast, Villiers; «Suzy» à David Matthey, Savagnier; «Caprice» à Georges Monnier, Dombresson; «Perse» et «Marquette» à Henri Perregaux, Coffrane; «Lunette» à Jules Perrin, Boudevillers; «Mésange» à Jean Ruchti, Engolion; «Bella» à Willy Sahli, les Hauts-Geneveys; «Noblesse» à «Nita» à André Soguel, Cernier; «Diane» et «Docteur» à Armand Soguel, Cernier; «Etoile» à Charles Soguel, Cernier; «Gild» à Jacques Schenk, Coffrane; «Cosette» à Samuel Schenk, Tête-de-Ran; «Gazelle» et «Freudl» à Robert Stauffer, la Joux-du-Piane; «Chouette» à H. Stuedler, Fontaines; «Duchesse» à Alexandre Tanner, Chézard; «Waldi» à Paul Tanner, la Joux-du-Piane; «Fauvette» à Alfred Tripet, Dombresson; «Coty» à Charles Balmer, Valangin; «Fleurine» à Paul Wälti, Coffrane; «Marianne» et «Pistache» à Otto Wälti, Valangin; «Suzy» à Wenker frères, Serroue; «Cerise» à A. Aubert père, Savagnier; «Mésange» à Fritz-Ami Aubert, Savagnier; «Dina» à Albert Balmer, Valangin; «Princesse» à Paul Balmer, Chézard; «Coline» à Charles Balmer, Valangin; «Blondine» à Willy Boss, Dombresson; «Bella» à Alfred Brunner, Fontaine; «Nadia» à Paul Challandes, Fontaines; «Jonquille» à Paul Chollet, Boudevillers; «Sonia» à Pierre Chollat, Valangin; «Caroline» à Louis Christen, Chézard; «Fleurine» à Henri Cuhe, Saules; «Joyeuse» à Samuel Desaulles, Saules; «Valentine» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Coline» à Ulysse Favre, la Jonchère; «Fleurite» à Charles Geiser, Desseaux-le-Mont; «Griotte» à Jean-Maurice Guyot, la Jonchère; «Piquette» à Claude Hostettler, Serroue; «Digna» à André Jacot, Montmollin; «Flicka» à René Jacot, Boudevillers; «Bergère» à Fritz Krebs, Fontaines; «Fleurine» à Robert Liechti, Boudevillers; «Gamine» à Eric Magnin, Coffrane; «Manon» à Alfred Matthey, Savagnier; «Ginette» à Mathieu, Fontaines; «Princesse» et «Valdine» à Alfred Monnier, les Geneveys-sur-Coffrane; «Maya» à William Moser, la Jonchère; «Cerise» à Numa Opplinger, les Planches; «Griotte» et «Gamine» à Constant Sandoz, Chézard; «Edelweiss» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Duchesse» à Armand Soguel, Cernier; «Diane» à Charles Soguel, Cernier; «Gème» à Jacques Schenk, Coffrane; «Anémone» à Stähli et Gerber, Montmollin; «Noisette» et «Sylvie» à Robert Stauffer, la Joux-du-Piane; «Pierrette» et «Perce Neige» à Jules Vuillème, la Jonchère; «Bergère» et «Mésange» à Otto Wälti, Valangin; «Sonia» à Hermann Augsburger, le Coty; «Alouette» à H. Augsburger père, le Coty; «Mignon» à Fritz Matthey, Savagnier; «Narcisse» à Paul Desaulles, Saules; «Laura» à Meyer frères, Derrière-Pertuis; «Finette» à René Schwegler, Tête-de-Ran; «Gazelle» à Louis Lorimier, Chézard; «Fleurine» à Alfred Brunner, Fontaines; «Stella» à Auguste Cuhe, Dombresson; «Mignon» à Gustave Debély, Saint-Martin; «Noisette» à Henri Debély, Cernier; «Victoria» à Ecole cantonale d'agriculture, Cernier; «Désirée» à Robert Fallet, Dombresson; «Erika» à Robert Fallet, Savagnier; «Fleurite» à Georges Gretillat, Coffrane; «Chamois» à Jean-Maurice Guyot, la Jonchère; «Mouchette» à André Jacot, Montmollin; «Sauvée» à Marcel Jacot, Coffrane; «Fleurite» à P. Muhlematter, Boudevillers; «Mignon» à Fritz Nobs, Engolion; «Mistinguette» à W. Rotenbühl, Coffrane; «Sibelle» à Jean Ruchti, Engolion; «Rita» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Noisette» à André Soguel, Cernier; «Luette» à Jacques Schenk, Coffrane; «Blondine» à Alfred Tripet, Dombresson; «Princesse» et «Maria» à M.

Vuillomenet, Savagnier; «Baronne» à A. Aubert père, Savagnier; «Nina» à Jean Gretillat, Coffrane; «Meili» à Fritz L'Orplattier, Coffrane; «Bouvroull» à André Girard, Savagnier, 80. Génisses de 20 à 24 mois «Hélène» et «Alpenrösli» à Charles Farney, Tête-de-Ran; «Topaze» à Orphelinat Borel, Dombresson; «Carmen» à G. Maridor père, Chézard; «Tropique» à Orphelinat Borel, Dombresson; «Heldi» à Hans Reist, le Coty; «Tulipe» à Willy Rossetti, Geneveys-sur-Coffrane; «Finette» à Philippe Gretillat, Coffrane; «Cosette» à André Jacot, Montmollin; «Thalys» et «Troika» à Orphelinat Borel, Dombresson; «Pinette» à Henri Sandoz, la Jonchère; «Murelle» à Marcel Stauffer, la Joux-du-Piane; «Coquette» à Rob. Aeschlimann, Clémessin; «Ursule» à Orphelinat Borel, Dombresson; «Samba» à Charles Balmer, Valangin; «Strauss» à Robert Fallet, Dombresson; «Tulipe» à F. Matthey-Girard, Savagnier; «Troëme» à Orphelinat Borel, Dombresson; «Baron» à Hans Reist, Tête-de-Ran; «Fleurine», Jean Ruchti, Engolion; «Diane» à Alexandre Tanner, Chézard; «Mésange» à Edmond Aubert, Savagnier; «Marianne» à Charles Balmer, Valangin; «Mirette» à Charles Balmer, Valangin; «Bérançère» à Albert Brandt, les Hauts-Geneveys; «Colombe» à Jean Cosandier, Savagnier; «Lunette» à Fritz Cuhe, Villiers; «Alpina» à Walter Hadorn, le Pâquier; «Hektor» à Hans Reist, le Coty; «Lenz» à Hermann Vauthier, les Planches; «Heinz» à Jean Cachelin, le Coty; «Gamin» à Lucien Magnin, Coffrane; «Hansli» à René Dubied, fils, les Geneveys-sur-Coffrane; «Herzog» à Willy Opplinger, Fontanemelon; «Erika» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-David Matthey, Savagnier; «Joggi» à Daniel Jacot, Sous-le-Mont; «Dollar» à Marc Monnier, le Coty; «Komet» à Hermann Stuedler, Fontaines; «Kuno» à Armand Kaufmann, Engolion; «Felix» à Robert Challandes, Fontaines; «Heinz» à Albert Rieser, Chaumont; «Hellmu» à Jean-D

Dès aujourd'hui à 15 h.

LES ARCADES

Le film de l'année



UN ÉVÉNEMENT QUI FERA DATE DANS L'HISTOIRE DU CINÉMA

C'est par l'intermédiaire de **Maria SCHELL** l'une des plus extraordinaires

comédiennes du cinéma contemporain, que «GERVAISE» a été couronné du meilleur prix d'interprétation au

XVII^{me} FESTIVAL INTERNATIONAL DE VENISE 1956

ainsi que du prix de la Fédération internationale de la presse cinématographique

«GERVAISE» est non pas l'un des meilleurs films de l'année, ni même le meilleur, c'est le «film de l'année». Le film qui rachète les péchés des mauvaises productions. Le film qui justifie la confiance des spectateurs et qui récompense leur foi. Ils n'ont pas eu tort de croire au cinéma français: il existe, **RENÉ CLÉMENT**, le metteur en scène le prouve. Vous ne noterez ni une image, ni un mot superflu. Et même, si vous le voulez, vous ne maîtriserez pas votre émotion.

«ELLE» 1er octobre 1956.

Autour de **MARIA SCHELL**, il y a **FRANÇOIS PERIER**, Coupeau ignoble et pitoyable. **ARMAND MESTRAL**, Lantier bellâtre et veule. **JACQUES HARDEN**, Gouget sympathique et émouvant.

SUZY DELAIR, Virginie diabolique et plus féline que féminine.

Si vous n'allez qu'une fois par an au cinéma, c'est «GERVAISE» que vous devez aller voir. Vous éprouverez la rare impression d'assister à la projection d'une grande œuvre, qui est peut-être un chef-d'œuvre.

«ELLE» 1er octobre 1956.

Samedi et dimanche
matinées à 14 h. 45

Matinée à 15 h.: jeudi et mercredi
Soirées à 20 h. 30: tous les soirs

Au Pathé-Journal
EDITION SPÉCIALE
Les événements de
HONGRIE

Moins de 18 ans
non admis

Location ouverte
tous les jours
de 14 h. à 17 h. 30

☎ 5 78 78

Samedi
à 17 h. 30
Dimanche

UN FILM EXCEPTIONNEL D'UN PUISSANT INTÉRÊT

réalisé en Allemagne par Irving PICHEL

MARTIN LUTHER

Une production de Louis de ROCHEMONT, New-York



C'est le moment
de faire la vidange d'huile

Préparez les bidons d'Improved Castrolite et d'Improved Castrol XL. Dès le premier froid tous les automobilistes, de même que les motocyclistes, passent à l'huile d'hiver. Grâce à leur composition, l'Improved Castrolite et l'Improved Castrol XL vous offrent d'immenses avantages — car il n'existe pas de meilleure huile pour toute la saison d'hiver.



Improved Castrolite et Improved Castrol XL vous garantissent un bon départ et une marche sûre pendant tout l'hiver

Représentant général: Bürke & Cie S. A., Zurich

un coup de Téléphone

ET NOS SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

THIEL

maitre teinturier

5 17 51

L'HIVER APPROCHE

René Schenk

sera votre fournisseur pour vos

ARTICLES DE SPORTS

ski - hockey sur glace et football

Chavannes 7 et 15

5 44 52

Appareillage

Ferblanterie

F. Gross

& Fils

Installations sanitaires

COQ-D-INDE 24

Tél. 5 20 56

Nettoyages

Ponçage, imprégnation et glacage de parquets

Hôtels, restaurants, bureaux, magasins et appartements

Tél. 5 60 50

R. BONZON Cassardes 18

Charpenterie

Menuiserie

Decoppet frères

Evoles 49 - Neuchâtel

Tél. 5 12 67

Ne faites plus d'expérience, profitez de celle acquise

L. Pomey **Radio-Mélody** Neuchâtel

Tél. 5 27 22 SE REND TOUJOURS DANS VOTRE RÉGION

Serrurerie Carl Donner & Fils

5 31 23 Bellevaux 8 - Tous travaux de serrurerie et réparations - Volets à rouleau, sangle, corde

ÉLECTRICITÉ

5 18 36

Saint-Honoré 5

AUTO-ÉCOLE - A. ENGGIST

THÉORIE ET PRATIQUE

HAUTERIVE

Tél. 7 53 12

Le bon café chez le spécialiste **A. Horisberger-Lüscher**

ROTISSERIE MODERNE

ÉPICERIE FINE

Faubourg de l'Hôpital 17

Tél. 5 12 58

TAPISSIER - DÉCORATEUR JEANNET HENRI

Meubles style et moderne - Literie

Rideaux

Prébarreau 7, Neuchâtel

ou 5 78 87 après 19 h. Tél. 5 61 23

COUVREUR MAURICE MARTINONI

GRISE-PIERRE 8

TÉL. 5 72 54

5 66 86

Serrurerie

HILDEBRAND

Coq-d'Inde 3

5 42 08

Vous serez satisfait en confiant votre linge au

SALON-LAVOIR

Le Muguet

NEUCHÂTEL

VÉLOS

neufs et d'occasion

Tous prix

M. Bornand

Poteaux 4 - Tél. 5 16 17

A vendre

manteau d'hiver

taille 42, en très bon état. Tél. 5 54 94.

A vendre

manteau

de dame, noir, taille 44. Mme Mariller, Seyon 15.

CHEVREUIL

entier et au détail, nature ou mariné

LEHNHERR

GROS FRÈRES DÉTAIL

Trésor 4 Tél. 5 30 92

Expéditions au dehors. Vente au comptant.

LOTÉRIE ROMANDE

plus que 2 jours!

à SAILLON (Valais)

NEUCHÂTEL * SEYON 16 GRAND-RUE 5

POUR VOUS PRÉSERVER DU FROID, L'ÉLÉGANTE

BAS ARGO

30 deniers

590 SEULEMENT

Souple - Solide - Le bas qui vous plaira

la 13ème paire est gratuite!



TEL. (038) 53424



Tu as le rhume?

Pourquoi?

L'air dans la chambre est beaucoup trop sec. Les muqueuses irritées attrapent chaque infection. On devrait prévenir: à l'aide du saturateur éprouvé

Casana

Vente dans tous les magasins qui tiennent les articles de ménage ou de quincaillerie, à partir de fr. 9.90

A vendre d'occasion vêtements d'enfant

lit d'enfant

SKIS

deux chiots

A vendre un petit lit d'enfant

avec matelas. Tél. 5 63 67, heures des repas.

Armoire ancienne

chez Loup, « Aux Occasions », place des Halles, magasin fermé tous les matins, sauf le samedi. (Tél. appartement 5 72 08)

Pattes d'astrakan

Superbes manteaux neufs en noir et brun, 525, 550, 680, 720, 790 fr. Les beaux manteaux d'usage. Wickhalder, fourrures en gros et détail, chemin de Rovéraz 19, Lausanne (Chailly).

135.-

A enlever quelques beaux tapis de milieu moquette pure laine, desin Orient, 2x3 m. environ.

BENOIT

Malléfer 20 Tél. 5 34 69 Présentation à domicile. Fermé le samedi.

A vendre pour cause de cessation de commerce un

groupe de 6 machines à coudre

industrielles, avec transmission. Bas prix. Téléphone 5 35 30.



Croix-du-Marché (Bas rue du Château)

Service rapide

3 radio-électriciens à vos ordres

Au grand marché

Grand déballage de chemises d'hommes, 2 pour 25 fr.; de pulls pour hommes et dames, à partir de 8 fr., par Étienne, soldeur, Moulins 15.

Canadiennes

en toile imperméable, superbe qualité, doublage et col de mouton doré amovible. Une sensation, pour 125 fr. seulement. Envoi à choix pour deux jours. Wickhalder, fourrures en gros et détail, Rovéraz 19, Lausanne (Chailly).



CREATION SALON

Bussy Coiffure

Temple-Neuf 11

Pour votre beauté, Madame



TOUS LES PRODUITS

Helena Rubinstein

à la

PHARMACIE-DROGUERIE-PARFUMERIE HÔPITAL 2 Armand



C'est merveilleux comme je peux de nouveau lire, et même sans me fatiguer. Oui, et moi j'enfile mes aiguilles comme autrefois; je me sens vraiment plus jeune que jamais.

Reymond Comminot Maître opticien

Ligue nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et la recherche sur le cancer

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 10/11 novembre 1956

Vendredi 9 novembre 1956, à 20 h. 15, à l'Aula de l'université de Neuchâtel

CONFÉRENCE PUBLIQUE de M. le Dr méd. Charles Perrin, Neuchâtel

THÈME: « Le problème du cancer »

Advertisement for Poissons Bonnelles, featuring fresh fish, trout, and various seafood products from Lehnherr Frères.

Advertisement for Prêts (loans) and Leçons (lessons), offering financial services and educational courses.

Advertisement for Chevolet, Nash Rambler Super, and Rover cars, highlighting features and prices.

Advertisement for Matériel de démolition, offering demolition services and equipment.

Advertisement for Prof. médicales auxiliaires, listing medical professionals and their services.

Advertisement for Docteur Bersier, an oculist and optician.

Advertisement for Véhicules à moteur, offering motor vehicles for sale.

Advertisement for Opel-Record and Vespa, featuring cars and scooters.

Advertisement for Lambretta and Ford Consul, listing models and prices.

Advertisement for Garage du Littoral, a Peugeot agency.

Devant la presse étrangère «La Suisse doit dire ce qu'elle pense» déclare M. Feldmann

Informations de toute la Suisse

A l'occasion de l'anniversaire de la Révolution d'octobre

Aucun conseiller fédéral à la réception donnée à l'ambassade russe

Les chefs des missions diplomatiques occidentales étaient aussi absents

Un millier de soldats et de policiers prêts à intervenir bloquaient les rues

BERNE, 7. — C'est sous la protection d'un millier d'hommes de la police et de l'armée que l'ambassade de l'Union soviétique à Berne a donné, mercredi soir, sa traditionnelle réception à l'occasion de l'anniversaire de la révolution bolchéviste.

Pas de conseillers fédéraux à la réception

Incidents à Genève BAGARRES DEVANT LA « VOIX OUVRIÈRE »

GENÈVE, 7. — Après la manifestation, un groupe d'un millier de jeunes gens, s'est porté à la rue du Pré-Jérôme pour manifester devant l'imprimerie de l'organe du parti suisse du travail, la « Voix ouvrière ».

Hommage de la population genevoise aux victimes des événements de Hongrie

GENÈVE, 7. — C'est par dizaines de milliers de personnes que la population genevoise s'est associée à la manifestation de sympathie à l'égard du peuple et des victimes des événements de Hongrie, organisée, mercredi soir à Genève.

Un silence respectueux

Dès les premières heures du soir, une grande foule s'est rassemblée tout au long des rues menant à l'ambassade jusqu'aux points où elles étaient bloquées.

GENÈVE

Après les vols d'or de Cornavin et de l'express Genève - Zurich

Un véritable gang de l'or

Notre correspondant de Genève nous écrit: L'arrestation à Paris, après celle de Jean Schmitz, de Sirio Bonetti, tous deux inculpés pour l'affaire du vol des deux cents cinquante kilos d'or de Cornavin, a permis à la police genevoise d'acquiescer à la certitude que le second avait également joué un rôle essentiel dans l'audacieuse tentative d'accaparer les cent lingots d'or d'un kilo qui, envoyés de Paris, le 31 mai de l'an dernier, avaient été réexpédiés de Genève sur Zurich, le soir du même jour.

Extrait de la Feuille officielle suisse du commerce

12 octobre. Le chef de la maison A. Blanc, exploitation du cinéma «Lux», à Colombier, est Alfred-Henri Bled, séparé de biens de Régine née Bled.

DEMAIN SOIR, A 20 H. 30

RÉOUVERTURE DU CINÉMA PALACE

APOLLO

Un très grand film de J.-P. MELVILLE

Dès aujourd'hui, à 15 h. et 20 h. 30
Tous les jours : Matinées à 15 heures - Soirées à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE à 14 h. 45 et 20 h. 30

La dramatique aventure d'une femme qui lutte contre la tentation



★
Stupéfiant...
Violent...
Bouleversant...
★

Guino tu liras cette lettre...
REX FILM

avec PHILIPPE LEMAIRE • JULIETTE GRECO
Yvonne SANSON • Daniel CAUCHY • Yvonne DE BRAY

Moins de 18 ans non admis

Location : tél. 5 21 12

SAMEDI
DIMANCHE
LUNDI
MERCREDI

REPRISE DU TRIOMPHAL SUCCÈS

à 17 h. 30 **CHANSON DU PRINTEMPS**

« Frühlingslied »

version originale, sous-titres français • Enfants admis



Théâtre de Neuchâtel

Vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 novembre, à 20 h. 30
Matinées : samedi et dimanche à 15 h. 30

Les Piccoli de Podrecca

Les plus célèbres marionnettes du monde

Prix des places : Fr. 2.85 à 9.—

Matinée du samedi : les enfants accompagnés ne paieront que demi-place

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie *Reymond*
Tél. 5 44 66



Tous les jeudis et samedis

TRIPES

Spécialités de la saison

Filets de perches
Gibier
Grillade
Choucroute
Fondue
Escargots

W. Monnier - Rudrich
Tél. 5 14 10

Cabaret-Dancing

A.B.C.

faubourg du Lac 27 - Tél. 5 31 97

Charles Jaquet

vous présente
les 8-9 et 10 novembre
la vedette
du « Grenier de Montmartre »
de la radio et de la télévision

DENIS MICHEL

chansonnier

et la délicieuse danseuse

Lauryn Rilvert

accompagnés par le duo de jazz
BUSCA et CRAVEDI

Vendredi, samedi :
ouvert jusqu'à 2 heures

Jeudi 15 novembre 1956
à 20 h. 15 précises

SALLE DES CONFÉRENCES
NEUCHÂTEL

sous le patronage de la Ville de Neuchâtel

RÉCITAL DE PIANO

Harry DATYNER

Oeuvres de Haendel, Brahms,
Schumann, Prokofiev et Debussy



INAUGURATION DU NOUVEAU PIANO
DE CONCERT
STEINWAY & SONS

Prix des places : de Fr. 3.50 à Fr. 7.—

Location chez HUG & Cie, musique, Neuchâtel
Tél. 5 72 12

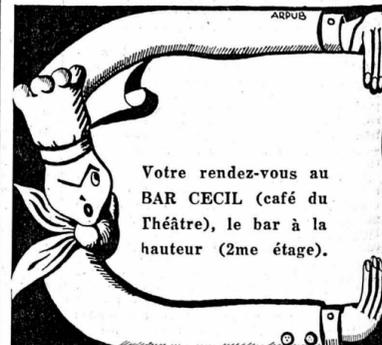
On cherche bon
professeur

de piano, pour musique
moderne. Adresser offres
écrites à E. O. 5042 au
bureau de la Feuille
d'avis.

Restaurant Strauss

SALLE A MANGER AU 1^{er} ETAGE
TEL. 5 10 93 M.H. JOST NEUCHÂTEL

Tous les jeudis : poularde au
riz et nos bonnes spécialités
de saison



Votre rendez-vous au
BAR CECIL (café du
Théâtre), le bar à la
hauteur (2^{me} étage).

RESTAURANT DU THEATRE

DANSE

Dimanche 11 novembre
à 14 h. 30
Orchestre MERRY-BOYS
Hôtel de la Paix
CERNIER
Tél. 7 11 43

Samedi et dimanche
CHEVREUIL

Quelle personne

serait disposée à entrer
en relations avec mon-
sieur âgé atteint de céci-
té ? Ecrire sous chiffres
P. 7613 N à Publicitas,
Neuchâtel.

Les HALLES ignorent
la volaille congelée



Ferdinand Sauerbruch —
une sommité médicale, qui a
combattu la souffrance en
tant que médecin, chirur-
gien, chercheur et profes-
seur et a créé l'analgésique
Réformine sur la base d'une
riche expérience clinique

Ce calmant dispense aussi une agréable détente

La Réformine attaque la douleur de deux
façons : directement, par la phénacétine,
l'acide acétylosalicylique, la caféine — et
indirectement grâce à l'action apaisante de

la valériane, qui lutte contre l'agitation sou-
vent liée à la douleur, et accélère ainsi l'ef-
fet calmant de la Réformine. Cette combi-
naison vous explique les heureuses expé-
riences faites avec la Réformine par les
médecins et les personnes souffrantes.

La Réformine est recommandée contre les

maux de tête et maux de dents, névralgies,
migraine, grippe, fièvre, rhumatisme, sclé-
tique, lumbago, goutte, troubles dus au
foehn et douleurs menstruelles.

La Réformine est exempte d'opiacés, bien
supportée même par les estomacs délicats
et s'avale sans difficultés grâce à sa forme
moderne de dragées et à son arôme agréable.
En boîtes pratiques de 15 dragées Fr. 1.45



LA COUPE « HARDY »
par des spécialistes chez

FRANÇOIS

COIFFEUR DE PARIS
Neuchâtel - Saint-Maurice 2 - Tél. 5 18 73

Café-restaurant des Halles

Centre gastronomique

Nos petites assiettes copieusement
garnies... Tout compte fait, pas plus
cher qu'à la maison. Tél. 5 20 13

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

Un miracle de la solidarité humaine
LES CHIFFONNIERS D'EMMAÛS
avec André REYBAZ, Gaby MORLAY,
Yves DENIAUD, Madeleine ROBINSON
Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 novembre,
à 20 h. 15

Dimanche 11, mercredi 14 novembre, à 20 h. 15

Dimanche, matinée à 15 heures
Un film policier du tonnerre :
LES PÉPES FONT LA LOI
avec Dominique WILMS, Susy PRIM,
DE FUNES, Jean GAVEN

Cinéma - Royal
SAINT-BLAISE - Tél. 7 51 66

Du vendredi 9 au dimanche 11 novembre
Un chef-d'œuvre d'émotion
avec Gregory PECK et Greer GARSON

La vallée du jugement

Un film à voir ■ Parlé français

Mardi 13 et mercredi 14 novembre
ROULETABILLE dans une frémissante
aventure policière :

Le parfum de la dame en noir

Cinéma « LUX » Colombier Tél. 6 36 66

Jeudi 8, vendredi 9, samedi 10 novembre,
à 20 h. 15
Un film qui doit être vu !
LES HEROS SONT FATIGUES
avec Yves MONTAND, Jean SERVAIS,
Maria FÉLIX (18 ans admis)

Dimanche 11, mercredi 14 novembre, à 20 h. 15
Un film qui a enchanté Paris ■ Venez voir
toute la splendeur colorée de l'Espagne
NUITS ANDALOUSES
Dimanche, matinée à 16 h. 30
avec Frank Villard, Geneviève Page, Lajarrige
Dimanche 11 novembre, à 14 heures,
MATINÉE SPÉCIALE pour enfants et familles

Les troupes franco-anglaises occupent le tiers du canal

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il est évident que si, au cours des prochaines heures, il apparaissait que les conditions posées ne fussent pas respectées, la décision franco-britannique pourrait être reconsidérée. Selon les dernières nouvelles, les combats sont totalement arrêtés.

Sir Anthony : « Encore quelques fusillades hier »

LONDRES, 7 (Reuter). — Sir Anthony Eden, premier ministre, a déclaré mercredi aux Communes, qu'il avait reçu des informations selon lesquelles les alliés contrôlaient Port-Saïd. « Nos troupes ont établi des positions de défense. De grands efforts seront déployés pour éliminer aussi vite que possible les obstacles dans le port ».

elles n'ont pas encore été confirmées à l'heure présente. Le premier ministre a poursuivi : Quelques fusillades se sont produites dans la journée à Port-Saïd. Il ne faut pas attacher trop d'importance à cela. L'ordre de cessez-le-feu sera maintenu, à condition que nos troupes ne soient pas attaquées. Nos troupes n'ont pas l'intention de quitter leurs positions et de se porter en avant.

Il pourra encore se produire quelques mouvements de troupes en direction de Port-Saïd, conditionnés par des nécessités d'ordre administratif de sécurité. Nous n'avons pas l'intention d'amener de gros renforts dans la zone du canal.

Sir Anthony ne promet rien

Un député travailliste a prié le premier ministre de donner l'assurance que la Grande-Bretagne n'entendait pas maintenir ses troupes en Egypte au cas où les Nations Unies devaient décider que ni la Grande-Bretagne ni la France ne devaient mettre des hommes à la disposition de la troupe de police internationale.

Le premier ministre a répondu : Je ne crois pas qu'il me soit possible de vous promettre ce que vous me demandez. A une autre question, le premier ministre a dit qu'un retrait des forces britanniques ou françaises de la zone du canal avant l'arrivée de la troupe de police internationale n'entraînerait pas en ligne de compte.

Pertes alliées à Port-Saïd

NICOSIE, 7 (Reuter). — Le haut commandement des forces alliées en Méditerranée orientale, le général Keightley, a déclaré mercredi que les pertes alliées lors de l'occupation de Port-Saïd dépassent cent morts et blessés. Un porte-parole du Q. G. allié à Nicosie a annoncé que les troupes alliées contrôlent désormais le quart de la longueur du canal qui est de 160 km. Les troupes franco-britanniques se trouvent actuellement près du kilomètre 40.

Le président Eisenhower vainqueur

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une grande déception

M. Stevenson, qui était entouré de deux de ses fils et de sa sœur, a exprimé sa déception égale à celle de ses nombreux supporters et a affirmé sa foi dans l'avenir des Etats-Unis dans le parti de la justice et de la paix. Il a ajouté que les Etats-Unis devaient être « non seulement les protecteurs de la démocratie, mais aussi à la tête des démocraties ».

Sauté par les applaudissements nourris de ses nombreux amis réunis dans un grand hôtel de Chicago, M. Stevenson, visiblement très ému, a regagné ensuite ses appartements.

Chez les républicains

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Une demi-heure après que M. Stevenson eut reconnu sa défaite, le président Eisenhower et le vice-président Nixon, accompagnés de leurs épouses, ont paru devant 4000 personnes qui se pressaient dans la grande salle de l'hôtel où le parti républicain avait établi, à l'occasion du scrutin, son quartier général.

Éléments d'une victoire

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — La menace de guerre et les efforts pour la paix déployés par le président Eisenhower au cours des récentes journées ont joué un rôle prépondérant dans l'élection présidentielle.

Confiance populaire

La victoire de M. Eisenhower démontre la volonté du peuple américain de s'unir en période de grave crise internationale autour de l'homme dont l'un des thèmes favoris est la paix dans la justice. La confiance du peuple américain sur la manière dont M. Eisenhower dirige la politique étrangère de son pays a été réaffirmée cette nuit.

Nouveaux et anciens problèmes intérieurs

Mais le président et son administration devront faire face à de nombreux problèmes qui vont se poser d'une manière vitale dans les mois qui viennent. Un autre problème est la question de la « déségrégation » décidée par la Cour suprême et qui se heurte dans les Etats du sud à une résistance parfois violente.

Pour la paix du monde

Après avoir affirmé que « parce qu'il regarde vers l'avenir », le parti républicain « accroîtra son influence au cours des décennies à venir », M. Eisenhower a conclu dans les termes suivants : « Je continuerai à mettre tou-

Stevenson applaudi

tes les capacités et les forces dont je dispose au service des 168 millions d'Américains qui vivent aux Etats-Unis et au service de la paix dans le monde ».

Les déclarations du président ont été applaudies frénétiquement par la foule qui avait passé la soirée dans une atmosphère de réunion mondaine.

Stevenson applaudi

Quelque temps avant l'apparition du président Eisenhower, la foule qui suivait les résultats des élections au quartier général du parti républicain avait pu entendre, retransmise par des haut-parleurs de la radio, l'allocution dans laquelle M. Stevenson reconnaissait la victoire de l'actuel chef de la Maison-Blanche. L'allocution de M. Stevenson a été applaudie à trois reprises.

Éléments d'une victoire

NEW-YORK, 7 (A.F.P.). — La menace de guerre et les efforts pour la paix déployés par le président Eisenhower au cours des récentes journées ont joué un rôle prépondérant dans l'élection présidentielle.

Confiance populaire

La victoire de M. Eisenhower démontre la volonté du peuple américain de s'unir en période de grave crise internationale autour de l'homme dont l'un des thèmes favoris est la paix dans la justice. La confiance du peuple américain sur la manière dont M. Eisenhower dirige la politique étrangère de son pays a été réaffirmée cette nuit.

Nouveaux et anciens problèmes intérieurs

Mais le président et son administration devront faire face à de nombreux problèmes qui vont se poser d'une manière vitale dans les mois qui viennent. Un autre problème est la question de la « déségrégation » décidée par la Cour suprême et qui se heurte dans les Etats du sud à une résistance parfois violente.

Pour la paix du monde

Après avoir affirmé que « parce qu'il regarde vers l'avenir », le parti républicain « accroîtra son influence au cours des décennies à venir », M. Eisenhower a conclu dans les termes suivants : « Je continuerai à mettre tou-

Renovation des partis

Un résultat important de cette élection paraît être la rénovation des deux grands partis politiques. M. Eisenhower a affirmé que le parti républicain a remporté la victoire grâce aux changements qu'il lui a fait subir. Cette victoire est cependant limitée à sa personne. Quant aux démocrates, il est clair depuis la convention de Chicago que la « vieille garde » a cédé la place à des hommes neufs qui agissent certainement plus vigoureusement dans le cadre du parti et sur le plan national que dans celui des organisations qui existaient autrefois à l'échelon local. C'est là, certainement, en tenant compte de la popularité indéniable du parti démocrate dans le pays, son meilleur espoir de revenir à la Maison-Blanche dans quatre ans.

Neuf millions de voix de majorité

WASHINGTON, 7 (Reuter). — A 17 h. 30 (heure suisse), le président Eisenhower était en tête dans 41 Etats avec 457 voix d'électeurs et Stevenson dans 7 Etats avec 74 voix d'électeurs. Pour l'élection du président Eisenhower, 266 voix d'électeurs sont nécessaires.

Les nombres de voix sont les suivants :
Président Eisenhower : 30,015,335 voix.
M. Stevenson : 21,708,379 voix.

Victoire démocrate au parlement

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Les démocrates sont assurés de la majorité aux deux Chambres. A 18 h. 23 (G.M.T.), les résultats acquis leur donnaient 49 sièges au Sénat et 219 à la Chambre des représentants.

TENSION A L'O.N.U.

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le secrétaire général, M. Hammarskjöld, annonce qu'il a prié le général Burns de se rendre au Caire et que celui-ci a reçu l'accord du gouvernement égyptien. Le général Burns s'est également mis en contact avec le commandement allié à Chypre.

La position de l'Egypte

M. Omar Loufti, délégué de l'Egypte, fait l'histoire des événements. Il déclare qu'après l'échec de tentatives des parachutistes de prendre Port-Saïd, les Français et les Anglais se sont livrés à des bombardements barbares contre la population civile de Port-Saïd. M. Loufti compare « les responsables des opérations franco-britanniques contre l'Egypte aux criminels de guerre condamnés à Nuremberg ». Le délégué égyptien dément la prise d'Ismaïlia par les franco-britanniques. Il s'oppose à toute participation de techniciens franco-britanniques aux travaux de déblayage des abords du canal de Suez et réclame le départ immédiat de toutes les Franco-Britanniques. Il s'oppose à ce qu'il réclame également le retrait des troupes israéliennes et dénonce la déclaration du premier ministre israélien Ben Gourion selon laquelle les troupes

Les Etats-Unis appuient les deux résolutions

M. Henry Cabot Lodge, prend la parole au nom des Etats-Unis et appuie les deux résolutions. Il déclare que le premier objectif, un cessez-le-feu est actuellement acquis. Il faut travailler à la réalisation du deuxième : le retrait de toutes les troupes étrangères d'Egypte.

M. Lodge affirme que la force de police internationale doit être mise sur pied sans délai. On estime généralement que les combattants hongrois dans les rangs desquels se seraient même trouvés, selon les journaux viennois, des femmes et des enfants, ne pourraient continuer à offrir aux troupes soviétiques une résistance prolongée, étant donné qu'ils ont subi de lourdes pertes, que leurs unités ont été disloquées et dispersées et que les survivants sont à court de munitions.

La proposition du secrétaire général adoptée

NEW-YORK, 8 (A.F.P.). — L'Assemblée a approuvé par 64 voix contre 0 et 12 abstentions la proposition du secrétaire général de l'O.N.U. de constituer une force internationale de police chargée de maintenir la paix en Egypte, après le cessez-le-feu.

Hongrie

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

A la frontière autrichienne

Aux confins occidentaux de la Hongrie, la situation est généralement calme. Au début de la matinée, le poste frontière d'Heegshalom, où se trouvent une cinquantaine de gardes hongrois armés de mitrailleuses, n'avait toujours pas été attaqué par les contingents soviétiques qui le tiennent sous la menace de leurs canons.

De lourdes pertes

On estime généralement que les combattants hongrois dans les rangs desquels se seraient même trouvés, selon les journaux viennois, des femmes et des enfants, ne pourraient continuer à offrir aux troupes soviétiques une résistance prolongée, étant donné qu'ils ont subi de lourdes pertes, que leurs unités ont été disloquées et dispersées et que les survivants sont à court de munitions.

Un nouveau cortège

Une minute de silence est observée sur l'immense terre-plein face à la dalle sacrée où s'amoncelaient les gerbes de fleurs. Une vibrante « Marseillaise » retentit. Il était 19 heures quand, dans un calme impressionnant, un autre cortège se forma et se dirigea du côté de l'Opéra, très exactement vers le carrefour Châteaudun, siège du parti communiste français.

L'assaut est donné

A l'heure où nous téléphonons, vers 21 heures, on apprend que l'assaut a été donné à l'immeuble et que des manifestants ont réussi à pénétrer à l'intérieur de la citadelle moscovite. Des meubles ont été jetés par les fenêtres et le feu mis aux archives. De très violentes bagarres se déroulent à l'intérieur de l'immeuble où les employés, les militants communistes de service, réfugiés aux étages supérieurs, s'efforcent de résister à leurs assaillants, décidés, semble-t-il, à expulser les occupants coûte que coûte. On se bat également sur les trottoirs du carrefour de Châteaudun où des renforts de police ont été envoyés d'urgence. Les flammes sortent des fenêtres sans qu'on sache encore si la centrale communiste sera ou non la proie des flammes. Sur les grands boulevards, une foule hurlant des slogans anticommunistes s'est rassemblée devant les locaux du journal « Humanité ». La police a réussi à la disperser, mais les cortèges continuent encore à parcourir les boulevards dont les cafés ont rentré précipitamment leurs tables et leurs chaises. Le climat est tendu.

Les manifestations se multiplient

Partout en France, en province comme dans la capitale, les manifestations se multiplient et s'amplifient. L'anté-soviétisme a pris une forme exacerbée et des incidents sont partout signalés. On brûle les journaux communistes, on saccage les permanences de l'Association France-U.R.S.S., on bombarde à coups de pierre les immeubles appartenant à la presse moscovite.

Un mouvement de solidarité d'autant plus impressionnant qu'il surgit des couches populaires de la nation, s'exprime en faveur des insurgés de Budapest. Les syndicats ouvriers, Force ouvrière ou syndicat chrétien sont à l'avant-garde de ce combat moral qui dresse tous les Français patriotes contre l'abominable massacre des résistants hongrois. Des arrêts de travail symboliques se produisent dans tous les secteurs de l'activité économique, qu'il s'agisse des services publics ou des secteurs privés. Les cheminots s'arrêtent quelques instants, les employés des transports en font autant à leurs dépôts et, dans les administrations, des motions sont votées qui acclament les martyrs et maudissent les bourreaux du maréchal Boulganine.

Interpellations vengeresses

Aux Chambres mêmes, le débat sur la Hongrie a donné lieu à deux interpellations vengeresses : celle du M.R.P. Robert Lecourt et celle du modéré Jean-Louis Tixier-Vignancour. L'un comme l'autre, avec des tempéraments différents, les orateurs ont cloué l'U.R.

M. Guy Mollet injurié

M. Boyer, poujadiste, critique ensuite l'ensemble de la politique étrangère du gouvernement. « Potjode avait raison, déclare-t-il, sous les cires ironiques de l'assistance, en reprochant au gouvernement d'avoir lié le sort de la France à celui de la Grande-Bretagne dans l'affaire de Suez. Ce qui lui vaut une verte réplique de M. Guy Mollet quand il déclare que les parachutistes français se sont fait tuer pour la reine d'Angleterre. Le fin de l'intervention poujadiste se termine dans le tumulte et le président de l'Assemblée nationale donne la parole à M. Guy Mollet qui veut répondre à divers orateurs.

Tourné du côté des communistes, le président du Conseil déclare : « Le gouvernement français a reçu une lettre menaçante du maréchal Boulganine et un député communiste a eu le front de me dire dans les couloirs : « Ça vous a quand même fait trembler ». Des huées s'élevaient à tous les bancs à l'encontre des députés communistes qui injurient les députés du centre et particulièrement les socialistes.

Le vote

PARIS, 8 (A.F.P.). — Par 436 voix contre 148 (communistes et poujadistes), l'Assemblée nationale a adopté avant de se séparer l'ordre du jour présenté par M. Daniel Mayer. En voici le texte : « L'Assemblée nationale s'incline avec respect devant ceux qui sont tombés en combattant pour l'indépendance de leur patrie, pour la défense de la liberté et des droits sacrés de la personne humaine ».

« Exprime à la nation hongroise sa sympathie et son admiration pour le courage indomptable dont elle fait preuve en se dressant, pour réaliser la vraie démocratie politique et sociale, contre un oppresseur dont l'action sanglante réveille la conscience universelle ».

« Félicite ceux qui en France approuvent ce crime contre l'humanité et invite le gouvernement à mettre tout en œuvre, avec les nations libres, pour éviter de nouveaux massacres, pour protéger les personnes internées et pour venir en aide, de façon urgente, aux Hongrois demeurés dans leur pays ou réfugiés ».

Nouveau tumulte au Palais Bourbon

PARIS, 7 (A.F.P.). — La séance consacrée aux événements de Hongrie a repris peu après 21 heures à l'Assemblée nationale. M. Pierre Villon, au nom du parti communiste, monte à la tribune pour donner une version communiste des événements de Hongrie. Mais l'orateur se fait entendre très difficilement car sa voix est couverte à chaque moment par les clameurs de l'Assemblée.

M. Christian Pineau, ministre des affaires étrangères, prend à son tour la parole. « Le communisme par la force, dit-il, telle est la solution de Moscou au désir d'indépendance des peuples ». M. Pineau explique ensuite comment les Soviets ont mené les négociations avec le gouvernement Nagy et il déclare : « Nous sommes obligés de reconnaître que les dirigeants soviétiques ont agi à la fois avec préméditation et cynisme. Mais les Nations Unies n'ont pas voulu voir que c'était en Hongrie que se jouait le sort de la liberté. »

Il déclare ensuite : « La France poursuivra l'action entreprise sur le plan des Nations Unies et de l'Europe pour que le sort des Hongrois puisse être décidé non en secret, mais suivant les principes éternels de justice et de liberté. »

Après la proposition du Conseil fédéral

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Des experts indiens sont d'avis que, bien que les Nations Unies fassent tout ce qu'elles peuvent, une conférence à l'échelon le plus élevé serait souhaitable vu l'urgence et la gravité de la situation.

Etats-Unis :

La question n'est pas encore envisagée

WASHINGTON, 7 (A.F.P.). — Le président Eisenhower s'est entretenu mercredi matin avec M. Herbert Hoover, sous-secrétaire d'Etat, qui exerce actuellement les fonctions de M. Foster Dulles, malade. L'entretien a porté sur la situation dans le Moyen-Orient et en « Europe centrale », a déclaré aux journalistes M. James Hagerly, secrétaire de presse à la présidence.

Comme on demandait à M. Hagerly si l'initiative de la Suisse proposant que la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, l'U.R.S.S. et l'Inde se réunissent en territoire suisse avait été abordée durant l'entretien, il a répondu par la négative.

Angleterre :

Cette initiative est-elle utile ?

LONDRES, 7 (A.F.P.). — Le porte-parole du Foreign-Office a déclaré mercredi que le gouvernement britannique examinait actuellement la proposition de la Suisse concernant une réunion des chefs de gouvernement des quatre grandes puissances et de l'Inde.

L'utilité de l'initiative

LONDRES, 7. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse : L'appel du Conseil fédéral aux grandes puissances a été publié mercredi dans la plupart des grands journaux anglais. On ne possède pas encore de commentaires d'éditorialistes, mais bien de correspondants de journaux britanniques en Suisse. C'est ainsi que le correspondant du « Manchester Guardian » dit que cet appel du gouverne-

ment suisse représente l'acte le plus important de la politique de neutralité active. Il ne faut pas oublier que la Suisse est aujourd'hui l'un des pays les mieux informés du monde, et il semble que le danger d'une intervention soviétique directe au Proche-Orient ait été pris au sérieux à Berne. On a exprimé des doutes quant à l'utilité de cette initiative.

Psychose de guerre

Le correspondant du « Daily Telegraph » à Berne écrit : On a constaté dans les plus grandes villes de Suisse les symptômes d'une psychose de guerre. Beaucoup de ménages se sont rués dans les magasins d'alimentation pour faire des réserves de sucre, de riz, de farine et d'autres denrées. Afin d'éviter la panique, le Conseil fédéral a fait une déclaration sur l'importance de stocks de produits alimentaires de première nécessité.

Peu de chances

Dans certains milieux londoniens, on exprime l'opinion que pour bien des raisons les chances d'une rencontre de chefs de gouvernements comme le propose le Conseil fédéral ne sont pas bien grandes. Le moment ne paraît pas opportun, d'autant plus que sir Anthony Eden ou le président Eisenhower ne seraient guère disposés à donner les événements de Hongrie de rencontrer M. Boulganine. Au commentaire officiel jusqu'ici n'a été fait.

Israël : Sinai

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

(sp) A Jérusalem, le premier ministre Ben Gourion a déclaré hier devant le parlement que la ligne d'armistice fixée en 1948 n'avait plus aucune valeur et que son pays était prêt à négocier « le fait stable » sans aucune pression extérieure. Israël n'acceptera pas qu'une force internationale puisse s'installer sur les territoires contrôlés depuis les dernières opérations et demeure décidé à conserver la péninsule du Sinai. De son côté, l'ambassadeur d'Israël en France a déclaré : « Nous ne consentirons jamais à être les victimes d'un arrangement qui prendrait la forme d'un nouveau Munich. »

Dependant à Londres le gouvernement britannique, par la voix de M. Lloyd, a nettement fait savoir qu'il entendait obtenir le plus rapidement possible un retrait total des forces israéliennes derrière les anciennes frontières. On souligne à Paris que cette position britannique n'a pas l'approbation du gouvernement français.

AVIS TARDIFS

Paroisse réformée de Neuchâtel

Etant donné les circonstances présentes, les paroissiens sont invités à la prière chaque jour de 18 h. 15 à 18 h. 30 à la chapelle des Terreaux.

Chapelle de la Coudre-Monruz

Jeudi 8 novembre, à 20 h. 15
CONFÉRENCE
avec projections en couleurs de M. Jacques BURET
AU FIL DES SAISONS
Entrée libre
Collecte en faveur du temple

Fédération des étudiants de l'Université

Vendredi 9 novembre, 20 h. 15,
SALLE DES CONFÉRENCES
CONCERT
donné par des étudiants au profit de la HONGRIE.
Entrée libre. — Collecte.

ATTENTION !

Aujourd'hui, toute la journée, grand marché, sous la tente du CAMION DE CERNIER avec un grand choix de belles pommes — beaucoup de châtagnes Fr. 0.95 le kg à partir de 2 kg. — une quantité d'ail à Fr. 1.50 la chaîne — beau raisin à Fr. 1.60 le kg. — poires beurrées Fr. 1. — le kg. — beaucoup de haricots à Fr. 1.90 le kg. Se recommandent : les frères Daglia.

Pommes de garde

CANADA DU VALAIS II de coteaux
par 5 kg., —.55
par 10 kg., —.52
par 20 kg., —.50

SALLE DES CONFÉRENCES

CE SOIR, à 20 h. 30
Récital de piano JEAN NYDER
BACH, SCARLATTI, SCHUBERT, SCHUMANN, CHOPIN, LISZT
Location « Au Friland », sous les Arcades, chez Mme L. Méautis, tél. 5 36 19 et à l'entrée (Fr. 3.—, 5.—, 7.—)

AU FEU !

Ce soir, dès 20 heures au Cercle libéral
LOTTO des sapeurs-pompiers
1er TOUR GRATUIT

Young Sprinters H.-C.

Entraînement des minimes dès ce soir, à 17 h. 30, Equipe inférieure, entraînement dès jeudi 15 novembre

Patinoire de Monruz SAMEDI 10 NOVEMBRE, à 20 h. 30 MATCH INTERNATIONAL

ÉQUIPE NATIONALE TCHÈQUE

YOUNG SPRINTERS H.-C. RENFORCÉ

Location : Pattus, tabacs, Saint-Honoré 14
Droguerie Roulet, Pesoux
Bijouterie Bernasconi, Saint-Blaise

8 novembre
AUJOURD'HUI
SOLEIL Lever 7 h. 20
Coucher 16 h. 59
LUNE Lever 12 h. 06
Coucher 21 h. 58

AU JOUR LE JOUR
Aérons les habits d'hiver
Le soleil a été plus généreux en ce début de semaine qu'il ne l'a été pendant de longues périodes cet été.

Naturellement, il est plus agréable de « réduire » les vêtements chauds. Mais comme personne ne peut aller contre la force de la nature, endossons les traditionnelles étoffes lourdes.

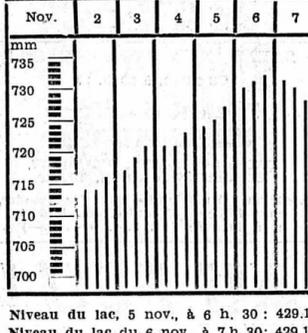
LE MENU DU JOUR
Potage aux œufs
Piccata
Spaghetti
Salade
Gâteau au citron

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES: 30 octobre. Brunner, Pascal-Robert, fils de Paul-Marcel, manœuvre à Vevey et de Susanne-Pierrette, née Froidevaux.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 7 novembre. Température: Moyenne: 7,0; min.: 0,7; max.: 10,8.



Prévisions du temps. — Valais, nord des Alpes, nord et centre des Grisons: en général beau temps.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA REGION

Les événements de Hongrie et nous

Un journal fribourgeois écrivait hier que plusieurs députés neuchâtelois ont affirmé ne pas vouloir sécher au cours de la session du Grand Conseil du 19 novembre, si les députés postistes apparaissent.

Voici le texte d'une résolution émise par la Fédération des étudiants de Neuchâtel:
Les étudiants de l'Université de Neuchâtel, profondément attachés au respect de la personne humaine exprimé dans la déclaration des droits de l'homme...

Le P.P.N. vote une résolution
Réuni hier au Locle, le P.P.N., après avoir entendu un exposé des événements de Hongrie: exprime sa profonde sympathie aux victimes hongroises de la tyrannie communiste...

LA VILLE

Nouveau méfait du pyromane

Un début d'incendie s'est déclaré, hier matin peu après 11 heures, à mi-côte de Chaumont, dans l'ancienne maison du cantonnier. Les premiers secours de Neuchâtel sont intervenus et ont éteint le foyer.

Un cycliste se jette contre une auto

Hier, à 12 h. 30, une voiture circulait à la rue des Draizes, en direction de Peseux, lorsqu'elle bifurqua sur la gauche pour se rendre au chemin des Carrels, côté sud. A ce moment, un cycliste qui venait de Peseux se jeta contre le véhicule et fut blessé aux jambes, avec des contusions sur tout le corps.

A l'Institut suisse de police

Les cours de perfectionnement de l'Institut suisse de police se sont poursuivis mardi et mercredi. Les participants de langue française ont entendu, sur le sujet « Police judiciaire et des mœurs », des exposés de M. Louis Rosset, chef de la police de sûreté du canton de Vaud, du premier-lieutenant Emile Martin, chef de la police judiciaire de la ville de Lausanne, et de M. Jean Chamber, chef de la police de sûreté de Genève.

Conférence sur l'assurance invalidité

M. Emile Marchand, directeur général de la Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine, à Zurich, a présenté hier soir, à l'Aula de l'Université, sous les auspices de la Société neuchâteloise de science économique, une conférence d'un grand intérêt sur l'assurance invalidité.

Au Club neuchâtelois d'aviation

M. Louis Speich, membre du C.N.A., vient de passer brillamment son brevet de vol acrobatique à l'aérodrome des Prés d'Arense. L'expert désigné par l'Office fédéral de l'air était M. F. Liardon, champion suisse d'acrobatie.

Naissances

Monsieur et Madame Francis COLIN-KURZ et leur fils Philippe sont heureux d'annoncer la naissance de leur petite Catherine Le 4 novembre 1956

Cour de cassation pénale de Neuchâtel

La cour de cassation pénale a siégé hier, composée de M. P.-R. Rosset, président, des conseillers E. Piaget, R. Ramseyer, A. Etter, J. Hirsch — remplacé dans l'une des causes par le conseiller suppléant R. Calame. La cour était assistée de M. W. Cachelin, quatre ont abouti à la cassation totale ou partielle du jugement.

Il fera ses deux mois de prison

Le premier recours concernait la cause de l'entrepreneur I. S., condamné par le tribunal de police de Neuchâtel à 2 mois d'emprisonnement sans sursis, à la suite d'un éboulement survenu par sa faute à quelque distance de Vauseyon. Les moyens de recours allégués par le prévenu sont tous contestés.

Une amende maintenue

C'est également à l'unanimité que la cour a rejeté le pourvoi de F. S., condamné par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds à une forte amende, pour concurrence déloyale. S. est fondé de pouvoir dans une maison d'horlogerie de la Chaux-de-Fonds; en cette qualité, estime-t-il, il n'a aucune responsabilité dans l'affaire de concurrence déloyale qui l'opposa son directeur — qui a été condamné — à une maison concurrente de Genève.

RÉGIONS DES LACS

YVERDON Un chauffeur qui a du sang-froid

(c) Mardi matin, à 5 h. 30, un camion portant plaques neuchâteloises, avait été chargé de planches, venait de Lausanne, par la route cantonale. Dans la descente, les freins lâchèrent subitement et le train rouler prit de la vitesse. Grâce au sang-froid du chauffeur, qui ne perdit pas la maîtrise de son véhicule malgré cette course folle, le camion s'arrêta près du moulin de Gressy.

Deux cyclistes blessés à cause d'un ballon

(c) Mardi soir vers 18 h. 30, une bicyclette qui roulait à la rue des Jorjils en direction de la rue des Moullins, a fait une chute à cause d'une ballou que des enfants venaient de lancer au travers de la chaussée. Une deuxième bicycliste qui la suivait est tombée à son tour. Toutes deux ont été légèrement contusionnées. Un des vélos est endommagé.

Une chute

(c) Mme Marguerite Meytre, âgée de 57 ans, domiciliée à la rue de Montagny, a fait une chute, hier, et s'est fracturée la cuisse gauche. Elle a été transportée à l'hôpital d'Yverdon.

Service d'intercession en faveur de la paix

(c) Hier soir à 19 h. 45, après une sonnerie de cloches d'un quart d'heure, les paroissiens de l'Eglise nationale, de l'Eglise libre et de l'Eglise réformée de langue allemande ont assisté à un service d'intercession en faveur des victimes de la guerre et en faveur de la paix, au temple d'Yverdon.

Vers un grand exercice de la P. A.

(c) Ce soir aura lieu à Yverdon un exercice d'intercession exécuté par op. P.A. 104, avec la participation du chef local de la P.A. et de son état-major, et le détachement P.A. des ateliers C.F.F. Cet exercice sera dirigé par le lt. col. Koenig, chef de section du service de la protection antiaérienne du département militaire fédéral.

BIENNE Pour la Hongrie

(c) Les étudiants biennois ont organisé, mardi soir, un cortège avec torches et pancartes pour sympathiser avec le malheureux peuple hongrois. Ce fut un défilé silencieux et impressionnant. Une collecte faite en cette circonstance a produit plus de 6000 fr. et une autre à l'issue d'un culte a donné 2500 fr.

ESTAVAYER-LE-LAC Et les feux de position ?

Mardi, peu après 18 heures, M. Maurice Roulin quittait son travail à motocyclette, lorsqu'il heurta l'arrière d'une remorque arrêtée, dont les feux de position étaient éteints. Il a été blessé au visage, heureusement sans gravité, et conduit à l'hôpital de la Broye. La machine a pour 300 francs de dégâts.

VAL DE TRAVERS

BUTTES Le Conseil communal a décidé d'accueillir une famille hongroise

(c) Le Conseil communal de Buttes a décidé d'héberger à ses frais une famille de réfugiés hongrois et de lui procurer gratuitement un appartement au village. Des contacts ont été immédiatement pris pour réaliser cette action de secours.

TRAVERS Au Conseil général

(sp) Le Conseil général de Travers a siégé mercredi soir au château sous la présidence de M. René Krügel (libéral). Réadaptation des traitements. — Depuis 1955, époque à laquelle une allocation de renchérissement extraordinaire avait été accordée, la Confédération, le canton et de nombreuses communes ont procédé à un rajustement et à une revalorisation des salaires de leur personnel.

Il ne paieront pas d'amende

A. B., condamné par le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds à une amende de 15 fr., obtient gain de cause. B., chauffeur professionnel, est entré en collision avec un scooter qui n'avait pas observé la priorité de droite. B. conteste l'excès de vitesse qui motive sa condamnation. Par 4 voix contre 1, la cour admet que la vitesse de 35 à 40 km/h. ne peut être considérée comme excessive, si l'on tient compte que B. était à la montée au moment de l'accident; le jugement de première instance est cassé sans renvoi.

Un renvoi

Enfin, K. Z. obtient, par 3 voix contre 2, le renvoi devant le tribunal de police de la Chaux-de-Fonds de son ordonnance de révocation de sursis, certaines questions de date devant être éclaircies.

CORRESPONDANCES

Reconnaissance hongroise

Au cours de ces derniers jours, la générosité de tout le peuple suisse s'est admirablement manifestée. Chacun a répondu, d'un geste spontané, à l'appel de la Croix-Rouge. Chacun a contribué, selon ses moyens, au secours apporté à la population hongroise. Chacun a tenu le malin aux Hongrois, sans compter et sans s'interroger. Un vieil ouvrier, tout pauvre qu'il était, s'adressa ainsi à l'un des collecteurs: « Tu sals, mon garçon, je ne suis pas très riche, mais je veux tout de même donner quelque chose... mais ne le dis à personne », et d'un mouvement furtif, il tendit une pièce de deux francs.

Bon nombre de personnes attendaient chez eux que l'on vint chercher les vêtements qu'elles avaient soigneusement préparés et emballés. Telle cette femme, toute modeste, qui avait acheté pour les Hongrois quantité de chemises, de bas et de pull-overs. Puis, croyant faire un misérable cadeau, elle offrit encore de grands morceaux de draps, capables d'enrichir toute une literie. Devant la compassion de cette femme, nous ne pouvons qu'exprimer notre admiration et notre respect.

Les Suisses ont toujours su témoigner leur compréhension aux peuples éprouvés, non seulement par des discours, mais surtout, par des actions d'entraide promptes et efficaces. Qu'ils en soient loués et remerciés!

Un Hongrois reconnaissant.

VALLE DE LA BROYE

PAYERNE Feu de cheminée

(sp) Mercredi matin, un feu de cheminée a éclaté dans un rural de la ferme de M. Louis Vonnez, en Planeyse. Les pompiers de l'aérodrome militaire sont intervenus et ont pris les mesures nécessaires.

Monsieur et Madame Jean Hirschy et leurs enfants et petits-enfants, à Glasgow (Ecosse); Mademoiselle Marguerite Hirschy, à Neuchâtel; Madame et Monsieur Ernest Robert-Hirschy et leurs fils Claude et sa fiancée et Michel, à Neuchâtel; Mademoiselle Marie-Louise Schwander, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Adolphe Schwander-Schumacher, à Neuchâtel; Madame Marguerite Frey et famille, à Genève, ainsi que les familles Frey à Bernex, à Bigenthal et à Langnau, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Ida HIRSCHY

leur chère maman, belle-maman, grand-maman bien-aimée, arrière-grand-maman et parente, que Dieu a reprise à Lui dans sa 92ème année, après quelques semaines de maladie. Neuchâtel, le 7 novembre 1956. (Parcs 86).

Au revoir chère maman, tu nous laisses un bel exemple de travail, de bonté et de résignation. Que ton repos soit doux. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Un avis ultérieur indiquera le jour et l'heure de l'ensevelissement. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Colonelle Hélène COSTE

L'ensevelissement a lieu aujourd'hui 8 novembre, à Muri. Psalme 23.

LES CONTEMPORAINS 1875 sont informés du décès de leur cher camarade et ami Monsieur Paul FÉVRIER L'ensevelissement aura lieu à Boudry, jeudi 8 novembre, à 13 heures.

Les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de Monsieur Alexis BUGNON que Dieu a repris à Lui, dans sa 73ème année. Peseux, le 7 novembre 1956. L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 9 novembre, à 13 heures, au crématoire de Neuchâtel, avec culte au crématoire. Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS Manifestation de sympathie en faveur de la Hongrie

(c) Mercredi à 18 h. 15, plusieurs milliers de personnes se sont rassemblées sur la place du Marché, pour exprimer leur sympathie au peuple hongrois, victime de l'agression russe. La manifestation, très digne et émouvante, a été précédée de la sonnerie des cloches. Les orateurs qui se sont exprimés à la tribune, ont salué les sacrifices du peuple hongrois dans sa lutte pour la liberté et assuré le Conseil fédéral de l'union du peuple suisse dans ses efforts pour sauver la paix du monde. Ont pris tour à tour la parole dans un silence impressionnant: le chanoine Rossel, MM. Maurice Favre, Claude Robert, Jacques Béguin et le pasteur Georges Guinand.

Sur la proposition de M. André Perret, qui présidait, une résolution a été approuvée, par acclamations, par la foule. La manifestation a pris fin à 19 h., sans aucun incident.

Voici le texte de la résolution: La population de la ville de la Chaux-de-Fonds ressent une vive douleur devant le coup porté à l'indépendance, à la liberté et aux droits de libre disposition du peuple hongrois et lui exprime sa plus profonde sympathie. Elle dit, en outre, au Conseil fédéral sa gratitude pour l'attitude qu'il a prise en face des événements tragiques qui bouleversent l'Europe et le Proche-Orient et l'assure de son appui total dans la recherche des moyens propres à sauver la paix du monde.

IN MEMORIAM

A notre cher et bien-aimé fils Jean RAMSEYER 8 novembre 1952 — 8 novembre 1956

Quatre ans que tu nous a quittés. Le temps qui semble atténuer les plus grandes douleurs jamais n'apportera l'oubli dans nos cœurs. Marin Ta maman, ton papa. Que ta volonté soit faite.

Monsieur Henri Rawlyer et son petit Jean-Pascal, à Fontainemelon; Monsieur et Madame Albert Schaefer, à Cornier, leurs enfants et petits-enfants; Madame Alphonsine Genre, à Pontarlier, ses enfants et petits-enfants; Madame Rodolphe Rawlyer-Touchon, à Fontainemelon, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances du décès de

Madame Henri RAWLYER

leur très chère et regrettée épouse, maman, fille, petite-fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui mardi, après une courte maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 81ème année. Fontainemelon, le 6 novembre 1956. Vous serez rassasiés, et vous louerez le nom de l'Eternel, votre Dieu, qui a fait des choses merveilleuses pour vous. Joël 2: 26. L'ensevelissement aura lieu jeudi 8 novembre, à 13 h. 30. Culte de famille à 13 h. 15. Domicile mortuaire: chemin du Verger 5. Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Seyon 23 Neuchâtel

POMPES FUNÈBRES E. EVARD

INCINERATION

Concessionnaire de la Société de Crémation TEL: 5.36.04

Monsieur Charles SCHNEIDER

leur très cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui, le 7 novembre 1956, dans sa 70ème année. Ils sont devant le trône de Dieu et le servent jour et nuit dans son temple. L'Agneau qui est au milieu du trône les paltra et les conduira aux sources des eaux de la vie. Apoc. 7: 15 et 17.

ORGANISTE

L'incinération aura lieu à Lausanne vendredi 9 courant. Culte en l'église de Saint-Jean (Cour), à Lausanne, à 15 h. 15. Honneurs à 16 heures. Domicile mortuaire: chapelle de l'Hôpital cantonal, Lausanne. Domicile: avenue de Collonges 9. Cet avis tient lieu de faire part

En cas de deuil

L'IMPRIMERIE CENTRALE

1, rue du Temple-Neuf exécute selon vos désirs et dans le plus bref délai vos lettres de faire-part

Un seul manuscrit suffit pour la composition de l'avis mortuaire dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel » et pour celle de faire-part de deuil.